

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DE BREST

DEUXIÈME SÉRIE — TOME III

1875 — 1876



BREST

B. N. C. P. IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE J.-P. GADREAU, RAMPE, 55

Per. 8°

10.193

1877



ÉTUDE
SUR
LE LANGAGE CRÉOLE

DE LA MARTINIQUE (1)

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE CINQUIÈME

DU VERBE

§ I.

Qui ne sait que sans le verbe l'énonciation de tout jugement serait impossible ; qu'il est le terme essentiel, l'âme du discours, c'est-à-dire *le mot par excellence*.

Le verbe joue, en effet, le principal rôle dans l'expression de la pensée, car c'est lui qui exprime l'existence et l'action.

Conjuguer un verbe, c'est le faire passer par tous les accidents de nombres, de personnes, de modes et de temps, c'est l'énoncer avec toutes ses désinences.

Voyons si cet arrangement, si ces modifications conviennent aux verbes créoles, et conjuguons. Nous tirons ensuite de la conjugaison les remarques et les observations qu'elle nous aura suggérées. Cette manière de procéder aura pour avantage, pensons-nous, de mettre en relief, pour ainsi dire, la conjugaison créole et de permettre d'en saisir facilement et promptement la composition.

(1) La 1^{re} partie de cette *Étude* a paru dans le *Bulletin* de l'année 1874 (2^e série), t. 1.

Verbe Monter. — Vèbe Mouté.

1^{er} MODE. — INDICATIF.

PRÉSENT.

Je monte	<i>moin</i>	} <i>ka mouté.</i>
Tu montes	<i>ou</i>	
Il monte	<i>li</i>	
Nous montons	<i>nous</i>	
Vous montez	<i>zault</i>	
Ils montent	<i>yo</i>	

IMPARFAIT.

Je montais	<i>moin</i>	} <i>té ka mouté.</i>
Tu montais	<i>ou</i>	
Il montait	<i>li</i>	
Nous montions	<i>nous</i>	
Vous montiez	<i>zault</i>	
Ils montaient	<i>yo</i>	

PASSÉ DÉFINI OU PARFAIT.

Je montai	<i>moin</i>	} <i>mouté.</i>
Tu montas	<i>ou</i>	
Il monta	<i>li</i>	
Nous montâmes	<i>nous</i>	
Vous montâtes	<i>zault</i>	
Ils montèrent	<i>yo</i>	

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai monté	<i>moin</i>	} <i>mouté.</i>
Tu as monté	<i>ou</i>	
Il a monté	<i>li</i>	
Nous avons monté	<i>nous</i>	
Vous avez monté	<i>zault</i>	
Ils ont monté	<i>yo</i>	

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus monté	<i>moin</i>	} <i>té mouté.</i>
Tu eus monté	<i>ou</i>	
Il eut monté	<i>li</i>	
N. eûmes monté	<i>nous</i>	
Vous eûtes monté	<i>zault</i>	
Ils eurent monté	<i>yo</i>	

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais monté	<i>moin</i>	} <i>té mouté.</i>
Tu avais monté	<i>ou</i>	
Il avait monté	<i>li</i>	
N. avions monté	<i>nous</i>	
Vous aviez monté	<i>zault</i>	
Ils avaient monté	<i>yo</i>	

FUTUR.

Je monterai	<i>moin</i>	} <i>lié ou kaitlé mouté.</i>
Tu monteras	<i>ou</i>	
Il montera	<i>li</i>	
Nous monterons	<i>nous</i>	
Vous monterez	<i>zault</i>	
Ils monteront	<i>yo</i>	

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai monté	<i>moin</i>	} <i>té mouté.</i>
Tu auras monté	<i>ou</i>	
Il aura monté	<i>li</i>	
N. aurons monté	<i>nous</i>	
Vous aurez monté	<i>zault</i>	
Ils auront monté	<i>yo</i>	

2° MODE. — CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je monterais	<i>moin</i>	} <i>sé mouté</i> (<i>sé pour s're</i>).
Tu monterais	<i>ou</i>	
Il monterait	<i>li</i>	
Nous monterions	<i>nous</i>	
Vous monteriez	<i>zault</i>	
Ils monteraient	<i>yo</i>	

PASSÉ.

J'aurais monté	<i>moin</i>	} <i>sé mouté</i> ou <i>té mouté</i> .
Tu aurais monté	<i>ou</i>	
Il aurait monté	<i>li</i>	
N. aurions monté	<i>nous</i>	
V. auriez monté	<i>zault</i>	
Ils auraient monté (*)	<i>yo</i>	

3° MODE. — IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Monte	<i>mouté.</i>
Montons	<i>en nous mouté.</i>
Montez	<i>mouté.</i>

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aie monté	} n'est pas usité.
Ayons monté	
Ayez monté	

4° MODE. — SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je monte	<i>moin</i>	} <i>mouté.</i>
Que tu montes	<i>ou</i>	
Qu'il monte	<i>li</i>	
Q. nous montions	<i>nous</i>	
Que vous montiez	<i>zault</i>	
Qu'ils montent	<i>yo</i>	

IMPARFAIT.

Que je montasse	<i>moin</i>	} <i>sé mouté</i> ou <i>té mouté.</i>
Que tu montasses	<i>ou</i>	
Qu'il montât	<i>li</i>	
Q. n. montassions	<i>nous</i>	
Q. v. montassiez	<i>zault</i>	
Qu'ils montassent	<i>yo</i>	

PASSÉ.

Que j'aie monté	<i>moin</i>	} <i>té mouté</i> ou <i>sé mouté.</i>
Q. tu aies monté	<i>ou</i>	
Qu'il ait monté	<i>li</i>	
Q. n. ayons monté	<i>nous</i>	
Q. v. ayez monté	<i>zault</i>	
Qu'ils aient monté	<i>yo</i>	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Q. j'eusse monté	<i>moin</i>	} <i>té mouté</i> ou <i>sé mouté.</i>
Q. tu eusses monté	<i>ou</i>	
Qu'il eût monté	<i>li</i>	
Q. n. euss ^{ions} monté	<i>nous</i>	
Q. v. eussiez monté	<i>zault</i>	
Qu'ils euss ^{ent} monté	<i>yo</i>	

5° MODE. — INFINITIF.

PRÉSENT.

Monter *mouté.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Montant *té ka mouté* (en mou-
tant).

PARTICIPE PASSÉ.

Monté *mouté.*

(*) On dit aussi : *J'eusse monté, tu eusses monté, il eût monté, nous eussions monté, vous eussiez monté, ils eussent monté.*

Verbe Venir (irrégulier). — Vèbe Vini.

MODE INDICATIF.			PASSÉ ANTÉRIEUR.	
PRÉSENT.			PLUS-QUE-PARFAIT.	
Je viens	<i>moin</i>	} <i>ka vini.</i>	Je fus venu	<i>moin</i>
Tu viens	<i>ou</i>		Tu fus venu	<i>ou</i>
Il vient	<i>li</i>		Il fut venu	<i>li</i>
Nous venons	<i>nous</i>		Nous fûmes venus	<i>nous</i>
Vous venez	<i>zautt</i>		Vous fûtes venus	<i>zautt</i>
Ils viennent	<i>yo</i>		Ils furent venus	<i>yo</i>
				} <i>té vini.</i>
IMPARFAIT.			FUTUR.	
Je venais	<i>moin</i>	} <i>té ka vini.</i>	Je viendrai	<i>moin</i>
Tu venais	<i>ou</i>		Tu viendras	<i>ou</i>
Il venait	<i>li</i>		Il viendra	<i>li</i>
Nous venions	<i>nous</i>		Nous viendrons	<i>nous</i>
Vous veniez	<i>zautt</i>		Vous viendrez	<i>zautt</i>
Ils venaient	<i>yo</i>		Ils viendront	<i>yo</i>
				} <i>lié ou kaillé vini.</i>
PASSÉ DÉFINI OU PARFAIT.			FUTUR ANTÉRIEUR.	
Je vins	<i>moin</i>	} <i>vini.</i>	Je serai venu	<i>moin</i>
Tu vins	<i>ou</i>		Tu seras venu	<i>ou</i>
Il vint	<i>li</i>		Il sera venu	<i>li</i>
Nous vîmes	<i>nous</i>		N. serons venus	<i>nous</i>
Vous vîtes	<i>zautt</i>		Vous serez venus	<i>zautt</i>
Ils vinrent	<i>yo</i>		Ils seront venus	<i>yo</i>
				} <i>té vini.</i>

MODE CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je viendrais	<i>moin</i>	} <i>se vini.</i>
Tu viendrais	<i>ou</i>	
Il viendrait	<i>li</i>	
Nous viendrions	<i>nous</i>	
Vous viendriez	<i>zautt</i>	
Ils viendraient	<i>yo</i>	

PASSÉ.

Je serais venu	<i>moin</i>	} <i>se vini et té vini.</i>
Tu serais venu	<i>ou</i>	
Il serait venu	<i>li</i>	
N. serions venus	<i>nous</i>	
V. seriez venus	<i>zautt</i>	
Ils ser ^{nt} venus (*)	<i>yo</i>	

MODE IMPÉRATIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Viens	<i>vini.</i>
Venons	<i>en nous.</i>
Venez	<i>vini.</i>

FUTUR ANTÉRIEUR.

Ne s'exprime pas.

MODE SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je vienne	<i>moin</i>	} <i>vini.</i>
Que tu viennes	<i>ou</i>	
Qu'il vienne	<i>li</i>	
Q. nous venions.	<i>nous</i>	
Que vous veniez	<i>zautt</i>	
Qu'ils viennent	<i>yo</i>	

IMPARFAIT.

Que je vinsse	<i>moin</i>	} <i>se vini ou té vini.</i>
Que tu vinsses	<i>ou</i>	
Qu'il vint	<i>li</i>	
Q. nous vinssions	<i>nous</i>	
Q. vous vinssiez	<i>zautt</i>	
Qu'ils vinssent	<i>yo</i>	

PASSÉ.

Que je sois venu	<i>moin</i>	} <i>té vini ou sé vini.</i>
Que tu sois venu	<i>ou</i>	
Qu'il soit venu	<i>li</i>	
Q. n. soyons venus	<i>nous</i>	
Q. v. soyez venus	<i>zautt</i>	
Qu'ils soir ^{nt} venus	<i>yo</i>	

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse venu	<i>moin</i>	} <i>té vini ou sé vini.</i>
Q. tu fusses venu	<i>ou</i>	
Qu'il fût venu	<i>li</i>	
Q. n. fussi ^{ons} venus	<i>nous</i>	
Q. v. fussiez venus	<i>zautt</i>	
Qu'ils fus ^{sent} venus	<i>yo</i>	

MODE INFINITIF.

PRÉSENT.

Venir	<i>vini.</i>
-------	--------------

PARTICIPE PRÉSENT.

Venant	<i>té ka vini.</i>
--------	--------------------

PARTICIPE PASSÉ.

Venu, venue	<i>vini.</i>
-------------	--------------

(*) On dit aussi : *Je fusse venu, tu fusses venu, il fut venu, etc.*

Si l'on a suivi avec attention les conjugaisons créoles que nous venons de donner pour modèles, on a dû remarquer 1° que les trois temps principaux : *Présent, Passé, Futur*, se marquent en créole, savoir :

le présent par *ka*,
le passé par *té ka*,
le futur par *ké* ou *kaille*,

suivis du verbe à l'infinitif, lequel ne change jamais.

C'est là une première chose très essentielle, indispensable à savoir pour parler créole, car c'est le principe fondamental du langage des noirs.

Le chien mord, *chien ka modé*; il me mord, *li ka modé moin*.

Il me mordait, *li té ka modé moin*;

Les serpents vous mordront, *sépent ké modé ou*.

2° Que le *Plus-que-parfait*, qui est un passé, s'indique par *té*.

Le chat avait mangé la viande, *chatt té mangé viann là*.

Ils avaient besoin d'argent, *yo té tini bousoin lagent*.

Vous étiez partis, *zautt té pati*; ils étaient venus, *yo té vini*.

3° Que le *Conditionnel*, qui est généralement le signe du futur, s'affirme par *sé* (*sré*).

La tortue volerait si elle avait des ailes.

Tòti sé vòlé si li té tini plimm (Prov.).

Si la savane parlait, nous connaîtrions trop de secrets, *si lasavanne té ka palé nous sé connaît trop de sigret*.

4° Que le *Passé conditionnel* se marque par *sé* ou par *té*.

Je serais venu si ma sœur n'avait pas été malade, *moin sé vini si sé moin pas té malade*.

J'aurais parié que cela arriverait, *moin té païé ça sé rivé*.

Si je n'avais pas eu de la présence d'esprit, actuellement je serais môrt, *si moin pas té ni lesprit, atuellement moin sé mò.*

Sans lapé qui té ka tienne moin ladans khè, moin sé dit li...
— Sans la peur qui me serrait le cœur, je lui aurais dit...

Quant au *Passé défini*, — je vins, je vis, je descendis, je montai — et au *Passé indéfini*, — je suis venu, j'ai vu, j'ai descendu, j'ai monté, — il se rendent par l'infinitif purement et simplement : je vins, *moin vini*, je vis, *moin ouè*, je montai, *moin mouté* ; il est venu, *li vini*, il a monté, *li mouté*, ils ont descendu, *yo descann*.

Le *Passé antérieur* (j'eus monté, je fus venu) et le *Futur antérieur* (j'aurai monté, je serai venu) s'indiquent, comme le Plus-que-parfait, par *té* : J'eus bien de la peine à le conduire, *moin té tini bien mal pou gouvéné li*. — Tu seras venu pendant que je dormais, *ou té vini pendant moin té ka dòmi*.

L'*Impératif* est rendu également par l'infinitif créole. Viens ici, *vini icitt*. Parlez-moi, *palé moin*. Embrasse-moi, *bo moin*. Dites-lui cela, *dil li ça*. Courrez vite chercher le docteur, *cououi vitt chaché doctè là*. Faites cela pour moi, je vous prie, *fè ça pou moin, t'en prie souplè*. Regardez cette petite fille comme elle est jolie, *gadé ti fi là conm li bell*. Descends, que je te parle, *descann pou moin palé ou*. Mettez cette chaise là, *mette chaise la là*.

On voit par ces exemples que la 2^e personne du singulier et la 2^e personne du pluriel se rendent de la même manière. Quant à la 1^{re} personne du pluriel à l'impératif elle se traduit par l'expression *en-nous* placée devant l'infinitif. Ainsi : Partons se dit *en-nous allé*. Mangeons, *en-nous mangé*. Dormons, *en-nous dòmi*. Couchons-nous, *en-nous couché*. Embrassons-nous, *en-nous bo nous*. Donnons-nous la main,

en-nous bon nous lanmain. Faisons la paix, en-nous fè lapaix.
Allons à bord, *en-nous allé à bô.* L'un dit : Eh bien ! plantons
du manioc, des patates, des bananes, des couche-couche,
des pois d'angole, des pois souche, toute sorte de légumes.
Yonne dit : Eh ben ! en-nous planté mangnoc, patate, bannane,
couche-couche, pois angole, pois-souche, toutt sôte légume.

Le *subjonctif* n'est pas employé dans le langage des noirs.
Ceux-ci font bon marché de la syntaxe. La concordance des
temps du *subjonctif* avec les autres temps du verbe ne les
embarrasse nullement. Ils se servent des temps ordi-
naires pour remplacer ceux du *subjonctif*.

Avec aisance et sans remords, le *Bitaco* dit carrément,
comme le paysan en France : Il faut que je vais au marché.
Il faudrait que je monterais (pour que je montasse). J'aurais
voulu que vous seriez venu (pour : que vous vinssiez ou
que vous fussiez venu). *Moin sé lè ou té vini.*

Dans cette dernière phrase, l'imparfait du *subjonctif*
(*que vous vinssiez*) ainsi que le Plus-que-parfait (*que vous*
fussiez venu) ont été rendus par *té vini* qui est une des
formes du Passé conditionnel.

Il importe de faire remarquer aussi que le *que* du sub-
jonctif n'a pas été traduit. Il en est généralement ainsi.
Cependant il est des cas où le *que* conjonctif s'exprime.
Ainsi on dira sans rendre la conjonction : *Li vlè moin*
mouté chouval li, il veut que je monte son cheval.

Il est inutile que vous veniez, *Pas lapeine ou vini.*

Je veux qu'ils viennent, *Moin lè yo vini épis nous.*

Il voulait que je montasse, *Li té lè moin sé mouté.*

Mais on emploiera *que* dans les phrases suivantes :

Il voudrait que tu vinsses, *I sé vlè qu' ou sé vini ou té vini.*

Il a voulu que j'aie monté, *Li vlè qu' moin té mouté.*

J'aurais voulu que tu eusses monté, *Moin sé lè qu' ou té*
mouté ou sé mouté.

Nous aurions voulu qu'il fût venu, *Nous sé lè qu' li té vini.*

Ces exemples font voir en même temps que :

Le Présent du subjonctif.	} correspond au	}	<i>Passé défini.</i>
L'Imparfait.....			<i>Conditionnel présent (sé) ou</i>
Le Passé.....			<i>au Condit. passé (sé ou té).</i>
Le Plus-que-parfait.....			<i>Plus-que-parfait (té) de l'indicatif.</i>
			<i>Passé antérieur (té) et au</i>
			<i>Condition. passé (sé ou té).</i>

Ainsi donc, pour exprimer les temps du subjonctif, on emprunte aux temps des autres modes le signe du passé ou du futur suivant les vues de l'esprit ; et quelque capricieux, désordonné et difficile à régler que cela soit, il n'en reste pas moins démontré que les verbes créoles n'ont point de *subjonctif*.

Le tableau synoptique suivant de la conjugaison créole va nous permettre de saisir d'un coup-d'œil l'ensemble de cette conjugaison dont l'application deviendra par là plus facile.

TEMPS PRÉSENT

Présent.....	}	<i>ka</i>	}	Je parle	<i>Moin ka palé.</i>
				Tu danses	<i>Ou ka dansé</i>
				Il rit.	<i>Li ka ri.</i>

TEMPS PASSÉ

Imparfait....	<i>té ka</i>	Je chantais	<i>Moin té ka chanté.</i>
Passé défini.	»	Tu dansas	<i>Ou dansé.</i>
Pas. indéfini.	»	Il a couru	<i>Li cououi.</i>
P. antérieur.	<i>té</i>	Nous eûmes ri	<i>Nous té ri.</i>
Plus-q-parfait	<i>té</i>	Vous aviez ri	<i>Zoutt té ri.</i>
P. conditionnel	<i>sé ou té</i>	Tu aurais crié	<i>Ou té crié.</i>

TEMPS FUTUR

Futur simple	<i>ké</i> ou <i>kaille</i>	Il marchera	<i>Li ké maché.</i>
F. antérieur.	<i>té</i>	Ils auront vu	<i>Yo té oué.</i>
Cond. présent	<i>sé</i>	Nous verrions	<i>Nous sé oué.</i>

Si on retranche de ce tableau les deux Passés *défini* et *indéfini*, rendus par l'Infinitif, ainsi que le Passé *antérieur*, le Passé *conditionnel* et le Futur *antérieur* qui s'expriment le plus souvent comme le Plus-que-parfait (*té*), la conjugaison créole se réduit, et cela en réalité, à six temps seulement, savoir :

Le Présent, *ka* ; l'Imparfait, *té ka* ;
Le Plus-que-parfait, *té* ; le Futur, *ké* ;
Le Conditionnel présent, *sé* ; l'Infinitif.

Et c'est avec cette demi-douzaine de temps, — au lieu de seize en français, sans compter les participes, — que les noirs parviennent à exprimer leur pensée tout entière.

On peut disserter, discuter et philologuer comme l'on voudra et tant que l'on voudra, on ne fera jamais sortir le noir-créole de ce cercle tracé par lui pour sa conjugaison.

Son cercle est tout petit, il est vrai, mais commode pour lui.

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

A. DE MUSSET.

Observations sur l'emploi des Temps

Nous venons de montrer en quoi consiste la conjugaison créole, à quels signes on reconnaît le Présent, le Passé et le Futur, quels sont les temps employés habituellement

pour exprimer qu'une action se passe, est passée ou se passera.

Si l'on se conformait exactement aux règles de cette conjugaison, il n'y aurait pas grande difficulté à apprendre le créole. Mais il n'en est pas ainsi, malheureusement. Les noirs ne se font pas scrupule de retrancher ou d'ajouter selon leur bon plaisir.

Ainsi, le *Passé antérieur* qui se marque par *té* est quelquefois rendu tout simplement par le *Passé défini*, c'est-à-dire que *té* est supprimé. EXEMP. : Lorsqu'elles furent venues, on ouvrit le bal. *Loss yo vini yo ouvé bal là.* La phrase a été rendue en créole comme s'il y avait « lorsqu'elles vinrent; » *té*, qui marque d'habitude le *Passé antérieur*, a été laissé de côté, et le temps du verbe, ainsi qu'on le voit, a été changé.

De même dans cette autre phrase : A peine fûmes-nous en route que la pluie tomba. *A peine nous mette nous en route laplic coumencé tombé.* — Rigoureusement on devrait dire : *A peine nous té mette nous en route...* Au lieu de cela, on s'est exprimé comme s'il y avait eu « A peine nous mîmes-nous... »

On remarquera le même changement dans les exemples suivants : Quand nous eûmes chanté, ils dansèrent. *Quand nous fini chanté yo dansé.*

Lorsque nous fûmes arrivés, on se mit aussitôt à table. *A lhè nous rivé sitôt yo dinein.*

Lorsque nous eûmes diné, nous partîmes. *Quand nous té ka fini mangé nous pati.*

Dans cette dernière phrase, la modification est encore plus complète. Non-seulement le *Passé antérieur* n'a pas été rendu, mais on n'a même pas employé, comme dans les exemples précédents, le *Passé défini*; on s'est servi de *té ka* qui est bien un signe du *Passé*, mais qui est

celui de l'Imparfait. Il faut remarquer que, pour éviter l'ambiguïté, le noir a eu soin d'ajouter après *té ka* le mot *fini*. — *Quand nous té ka fini...*

Le *Plus-que-parfait* qui se rend également par *té* — *Nous té bô parent nous*, nous avons embrassé nos parents — est exprimé parfaitement de cette autre façon : *Nous té sôti fini bô parent nous*.

Le *Futur antérieur* se traduit aussi, parfois, par un autre temps du verbe. Ils seront arrivés quand vous viendrez, se dira en créole : *Yo va rivé quand ou kaille vini*. — *Va rivé* marque le futur et signifie ils arriveront. Ainsi donc le Futur simple a été employé ici à la place du Futur antérieur *té rivé*.

Dans la phrase suivante, se conformant à la règle et en se servant du temps vrai du verbe, on dira : *Li té mouté su chaise là épis tombé*. Il aura monté sur la chaise et sera tombé. Mais on pourra encore dire : *C'est parce li mouté assous chaise là li tombé*. C'est parce qu'il monta (Passé défini).

Au sujet du *Futur* simple ou absolu *ké, kaille*, — nous ajouterons qu'il se forme quelquefois avec les mots *k'allé* ou *va*. — *Mon k'allé fé ça*, je ferai cela: *Nous va fé, yo va fé*, nous ferons, ils feront.

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.

Écoutons-là compter déjà dans sa pensée tout le prix de son lait :

..... <i>M'a fè diri doux,</i> Je ferai du riz-doux,
<i>Macriau frit, calalou,</i>	Du maquereau frit, du calalou,
<i>M'a vanne ça pou nèg cannott (1)</i>	Je vendrai cela aux canotiers nègres,
<i>Moin va pé fè jouque mabi (2)</i>	Je pourrai faire jusqu'à du mabi,
<i>Epis m'a vanne pouésson frit,</i>	Et puis je vendrai du poisson frit,
<i>Losi (3), zabocat, mangot.</i>	Des losi, des avocats, des mangots.
<i>Tout ça va ba moin lagent.</i>	Tout cela me donnera de l'argent.
<i>Moin va gangnein bell mouchoué,</i>	J'achèterai de beaux mouchoirs,
<i>Moin va faraud. Apouéssent</i>	Je serai superbe. A présent
<i>Quand moin va descann Saint-Pié</i>	Quand je descendrai à Saint-Pierre
<i>Èvec yon chimitse brédé,</i>	Avec une belle chemise brodée,
<i>Belle jipe, belle soulié dans pié...</i>	Une belle jupe, de beaux souliers aux
<i>Allons donc! mounn va sôti</i>	Allons donc! le monde sortira [pieds...
<i>Pou yo voué moin : Aïe! aïe! aïe!</i>	Pour me voir : Aïe! aïe! aïe!

Blou coutoume! Patrata! (4)

Dans cet exemple tous les futurs sont exprimés par *va*.

Nous pourrions étendre davantage ces observations; mais de trop longs détails fatigueraient le lecteur et

(1) On désigne sous l'appellation de *nèg-cannott*, *nèg-jardin*, *nèg-soucri*, les noirs spécialement affectés à la navigation, au jardinage, à la sucrerie.

(2) *Mabi*. Boisson fermentée faite avec des racines de patates. — Mot caraïbe et galibi.

(3) *Losi*. Coco rapé mis en forme de boulettes et frit.

(4) Ce *Blou-coutoume*, en français *Patatra*, qui met fin tout-à-coup au rêve doré de la noire laitière est l'exclamation qui échappe au bruit d'un corps qui tombe avec fracas, ou à la vue d'une personne qui culbute. Cette exclamation vient de l'ancienne expression : *Patatra M. de Nevers*!

Louis de Gonzague, duc de Nevers, sous le règne d'Henri III, courait la poste de Paris à Nevers. Comme il traversait la petite ville de Pouilly-les-Fleurs, le cheval qu'il montait s'abattit et envoya son cavalier rouler dans la poussière. A ce moment sortit d'un groupe de jeunes femmes cette exclamation : *Patatra M. de Nevers*! — qui depuis a été appliquée à ceux qui tombent.

deviendraient un labyrinthe d'où il ne pourrait plus sortir, eût-il en main le célèbre fil d'Ariane (1).

Il faut être créole et familiarisé dès l'enfance avec cet original et capricieux langage pour le parler *purement*.

Il est très-difficile de tracer des règles uniformes à cet égard. L'usage est le seul guide sûr à suivre.

REMARQUES. — Tous les verbes actifs et neutres accompagnés en français de l'auxiliaire *Avoir*, de même que tous les verbes neutres accompagnés de l'auxiliaire *Être* se conjuguent en créole comme *mouté* et *vini*, c'est-à-dire de la même manière. Les noirs n'ont donc qu'une seule et unique conjugaison. Il leur importe peu que le verbe français soit actif ou neutre et qu'il ait pour auxiliaire *Être* ou *Avoir*; c'est le dernier de leurs soucis. J'avais monté, *Moin té mouté*; J'étais venu, *Moin té vini*.

Une autre remarque générale à faire, c'est que le verbe créole ne subit dans ses personnes aucune des flexions ou désinences des verbes français, aucune modification spéciale. Que ce soit la 1^{re}, la 2^e ou la 3^e personne qui parle, la finale du verbe ne change point.

Je chante	<i>Moin ka</i>	} chanté	J'avais chanté	<i>Moin te</i>	} chanté
Il chante	<i>Li ka</i>		Il avait chanté	<i>Li té</i>	
Vous chantez	<i>Ou ka</i>		Je chanterai	<i>Moin ké</i>	
Tu chantais	<i>Ou té ka</i>	} chanté	N. chanterons	<i>Nous ké</i>	} chanté
N. chantions	<i>Nous té ka</i>		Tu chanterais	<i>Ou sé</i>	
Ils chantaient	<i>Yo té ka</i>		V. chanteriez	<i>Zavut sé</i>	

(1) Ariane était fille de Minos, roi de Crète. Eprise de Thésée, héros athénien, qui avait été jeté dans le labyrinthe de Dédale pour être la proie du Minotaure, elle lui donna un peloton de fil au moyen duquel, après avoir terrassé ce monstre, il put sortir de ce lieu. Elle quitta la Crète avec lui; mais il l'abandonna dans l'île de Naxos où elle pleura longtemps. Bacchus en eut pitié et l'épousa.

On le voit, c'est toujours *chanté* aux trois personnes du singulier et du pluriel. Les pronoms seuls indiquent les personnes, tandis que le verbe, lui, ne subit aucun changement de terminaison, il reste constamment à l'infinitif — *chanté*. Toute la conjugaison des verbes créoles est donc dans les expressions ou formes verbales indiquées plus haut, ce qui permet de conclure que l'idiome créole n'a pas de conjugaison proprement dite.

Ajoutons que dans la langue galibi qui se parle encore à la Guyane, les verbes ne s'emploient non plus qu'au mode infinitif et qu'ils ont ordinairement la même terminaison pour les trois personnes du singulier et du pluriel.

§ II.

Les verbes qui expriment les affections de l'âme et les opérations de l'entendement (j'aime, je crois) et ceux dont l'action n'est pas apparente ou matérielle subissent dans leur conjugaison une légère modification.

Pour ces verbes, la particule *ka*, qui marque le mouvement, se supprime au Présent de l'Indicatif et à l'Imparfait. Le premier de ces deux temps prend alors la forme de l'Infinitif, et le second prend celle du Plus-que-parfait.

Tels sont *ainmein*, aimer ; *couè*, croire ; *rhaï*, haïr ; *save*, savoir ; *tann*, entendre ; *vlé* ou *lé*, vouloir ; *pè*, pouvoir ; *cônnaïtt*, connaître ; *doué*, devoir ; *sam*, ressembler.

Nous allons conjuguer le verbe aimer. C'est un verbe

qui se conjugue fort aux Antilles, car il exprime le sentiment de l'amour (1).

INDICATIF PRÉSENT			PLUS-QUE-PARFAIT		
J'aime	<i>Moin</i>	} <i>ainmein</i>	J'avais aimé	<i>Moin</i>	} <i>té ainmein</i>
Tu aimes	<i>Ou</i>		Tu avais aimé	<i>Ou</i>	
Il aime	<i>Li</i>		V. aviez aimé	<i>Zautt</i>	
IMPARFAIT			FUTUR		
J'aimais	<i>Moin</i>	} <i>té ainmein</i>	J'aimerai	<i>Moin</i>	} <i>té ainmein</i>
Nous aimions	<i>Nous</i>		Il aimera	<i>Li</i>	
Vous aimiez	<i>Zautt</i>		N. aimerons	<i>Nous</i>	
PASSÉ DÉFINI (Parfait)			CONDITIONNEL		
Tu aimas	<i>Ou</i>	} <i>ainmein</i>	J'aimerais	<i>Moin</i>	} <i>sé ainmein</i>
N. aimâmes	<i>Nous</i>		Tu aimerais	<i>Ou</i>	
Ils aimèrent	<i>Yo</i>		N. aimerions	<i>Nous</i>	

Elle ne m'aime point. *Li pas ainmein moin*. Il m'aimait *Li té ainmein moin*. M'aimez-vous? *Ess ou ainmein moin?* Oui, je vous aime. *Oui, moin ainmein ou*. Vous m'aimerez toujours? *Ou ké ainmein moin toujou?* J'aimais cet enfant à la folie. *Moin te ainmein ti yche là en pile*. J'aimerais à chasser dans les bois s'il n'y avait pas de serpents. *Moin sé ainmein allé lachasse dans bois si té pas tini sépent*.

Moin ainmein plis yon balaou (2) *jôdi là qu'taza demain* (Prov.).

J'aime mieux un balaou aujourd'hui qu'un tazard demain.

(Mieux vaut tenir que courir.)

(1) Née de l'amour, la fille de couleur, vit d'amour, de rires et d'oublis.

L'Amour prit soin de la former
Tendre naïve et caressante,
Faites pour plaire, encor plus pour aimer ;
Portant tous les traits précieux
Du caractère d'une amante,
Le plaisir sur sa bouche et l'amour dans ses yeux.

(2) *Balaou*. C'est le nom que les Caraïbes donnaient à l'éguillette de mer.

Les verbes *tann*, *save*, *rhai*, *vlé*, *pé*, *connaitt*, *doué*, *sam*, etc. (entendre, savoir, haïr, vouloir, pouvoir, connaître, devoir, ressembler, etc.) se conjugent comme *Ainmein*.

J'entends	<i>moin tann.</i>	Il entendait	<i>li té tann.</i>
Je sais	<i>moin save.</i>	Il savait	<i>li té save.</i>
Je hais	<i>moin rhai.</i>	Il haïssait	<i>li té rhai.</i>
Je veux	<i>moin vlé.</i>	Il voulait	<i>li té lé.</i>
Je peux	<i>moin pé.</i>	Il pouvait	<i>li té pé.</i>
Je ressemble	<i>moin sam.</i>	Il ressemblait	<i>li té sam.</i>
	Il entendra		<i>li ké tann.</i>
	Il saura		<i>li ké save.</i>
	Il haïra		<i>li ké rhai.</i>
	Il voudra		<i>li ké vlé.</i>
	Il pourra		<i>li ké pé.</i>
	Il ressemblera		<i>li ké sam.</i>

NOTA. — La particule *ka* accompagne les verbes dont nous venons de parler, lorsque l'on veut donner plus de force à ce que l'on affirme. Ainsi on dira : *Moin ka ainmein aussi fô qu'ou*, j'aime aussi fortement que vous. *Moin ka ainmein enni quand mounn là ka rann moin li*. Je n'aime que quand on me le rend. — C'est lui que j'aime. *C'est li moin ka aimein*. *Moin ka tann très bien quand mounn là palé bien*. J'entends très-bien lorsqu'on parle bien.

Moin ka save liçon moin quand ça ka fè moin plaisi save yo. Je sais mes leçons quand il me plaît de les savoir.

Suite de la note (1), p. précéd. — Les *Quimbois* affirment que la *Martinique* fut la cachette où l'Amour fit déposer *Psyché*!

On sait que *Psyché* était une princesse de la plus rare beauté. Elle fut aimée de l'Amour, qui la fit transporter par *Zéphyr* dans un lieu de délices où il venait la visiter, mais la nuit, et en lui recommandant de ne point chercher à le voir. La curiosité l'emporta bientôt, et *Psyché* voulut voir son amant : une goutte d'huile, échappée de la lampe qu'elle tenait à la main, tomba sur la cuisse de son amant ; il s'éveilla aussitôt et s'envola pour ne plus revenir.

Irritée de ce qu'elle avait séduit son fils, *Vénus* persécuta cruellement la belle *Psyché* et la fit mourir. *Jupiter* la ressuscita, et même, à la prière de l'Amour, lui accorda l'immortalité.

Exercices Phraséologiques

Yon jou té ni yon négociant qui té lé ouè en badinant si femme li té ainmein cancan, si mouche à miel té ainmein siòp. Un jour il y avait un négociant qui voulait voir en plaisantant si sa femme aimait les cancons, si... — Moin plis ké ouè li... moin kaille ainmein li toujou. Jè ne le verrai plus... je l'aimerai toujours.

*Moin té douboutt dans funnett manman moin,
Moin ka gadé moin ouè brun là passé,
Brun là fè moin signaux moin fè li les zité doux
C'est zité coquine moin qui lacause malhé moin.*
(Chanson)

Ni engnien femme rhaï 'adans mounn conm rété viè fi. Il n'y a rien qu'une femme ait en horreur au monde comme de rester vieille fille.

Sépent dit li pas rhaï mounn là qui cué li, c'est ça qui dit : Mi, sépent! (Dicton)

Le serpent dit qu'il ne hait pas la personne qui l'a tué, que c'est celle qui a dit : Voilà le serpent !

Gadè, chè, si li pas sam yon môle-macaque ? Regardez, ma chère, s'il ne ressemble pas à un singe. Magouè sépent pas sam chatt, li ka mangé ratt. Malgré que le serpent ne ressemble pas au chat, il mange les rats. Ça ou vlé nous fè ? Yche ou té sam ti zombi. Que voulez-vous que nous fassions ? Vos enfants ressemblaient à de petits diables.

§ III.

Abréviation des verbes.— Verbes composés. — Verbes français inusités en créole. — Verbes d'origine africaine.

Nous avons dit que l'idiome créole contenait beaucoup d'abréviations. C'est dans les verbes surtout qu'abondent ces abréviations qui rendent le langage si vif et si original.

Aux exemples déjà donnés (p. 17) on peut ajouter les verbes suivants :

<i>Trappé</i>	qui se dit pour	Attraper.
<i>Tranglé</i>	—	Étrangler.
<i>Prônné</i>	—	Éperonner.
<i>Bôdé</i>	—	Aborder.
<i>Cusé</i>	—	Accuser.
<i>Longé</i>	—	Allonger.
<i>Suyé</i>	—	Essuyer.
<i>Rousé</i>	—	Arroser.
<i>Rivé</i>	—	Arriver.
<i>Clairé</i>	—	Éclairer.
<i>Voyé</i>	—	Envoyer.
<i>Véti</i>	—	Avertir.
<i>Limein</i>	—	Allumer.
<i>Pleinn</i>	—	Emplir, Remplir.
<i>Ptimein</i>	—	Déplumer, Peler.
<i>Paré</i>	—	Préparer.
<i>Tiré</i>	—	Retirer.
<i>Touffé</i>	—	Étouffer.
<i>Valé</i>	—	Avaler.
<i>Chappé</i>	—	Échapper.
<i>Magné</i>	—	Imaginer.

A fôce macaque caressé yche li ka touffé li (prov.).

Yon zo li té lé valé rété dans gôge missiè. Le loup dit à la cigogne : Jôdi moin k'allé tranglé si ou pas lé essayé tiré zo là dans gôge moin.

Si les noirs ont une propension très-marquée à écourter les mots en leur supprimant des syllabes, s'ils affectionnent les diminutifs, ils emploient, par contre, deux mots pour rendre un verbe.

Ainsi : Conduire, Emmener	se dit	<i>Ménnein allé.</i>
Apporter	—	<i>Poté vini.</i>
Emporter	—	<i>Poté allé.</i>
Chasser	—	<i>Allé lachasse.</i>
Fuir	—	<i>Prend couri.</i>
Grandir	—	<i>Vini grand.</i>
Embellir	—	<i>Vini bell.</i>
Ignorer	—	<i>Pas save.</i>
Il pleut	—	<i>Laplie ka tombé.</i>
Exciter	—	<i>Poussé difè.</i>
Triompher	—	<i>Rempoté lavictouè.</i>
S'écrier	—	<i>Baille yon lavouè.</i>
Rajeunir	—	<i>Vini jeine.</i>
Maigrir	—	<i>Vini maig.</i>
Vieillir	—	<i>Vini viè.</i>
Frapper	—	<i>Baille coup.</i>
Déshabiller	—	<i>Quitté rhade.</i>

Voilà qu'un autre voleur survint, qui emmena la bourrique.

Vouèla yon lautt volé rivé qui mennein bourrique là allé.

Petite nègresse apportez-moi ma robe. *Ti nègress là poté vini robe ba moïn.* Montez-moi mon mouchoir. *Poté mouté mou-chouè ba moïn.* Li quitté pangrien li tombé dans l'eau qui poté li allé. Il laissa tomber son panier dans l'eau, qui l'emporta.

Comme cet enfant a grandi. *Conm ti yche là vini grand.*

Cette jeune fille a beaucoup embelli. *Jeine fi là vini bell tout plein.*

Déshabillez-vous. *Quitté rhade ou.*

Beaucoup de verbes français qui ne sont pas usités en créole ont des équivalents qu'il est bon de connaître. Nous ne pouvons les donner tous, mais en voici quelques-uns :

<i>Clairé</i>	qui est employé pour	Briller.
<i>Crié</i>	—	Appeler.
<i>Espéré</i>	—	Attendre.
<i>Gangnein</i>	—	Acheter, Acquérir.
<i>Mandé</i>	—	Interroger.
<i>Babillé</i>	—	Gronder, Réprimander
<i>Changé</i>	—	Habiller.
<i>Côchè</i>	—	Meurtrir.
<i>Plimein</i>	—	Peler.
<i>Quitté</i>	—	Cesser, Abandonner, Laisser.
<i>Serré</i>	—	Cacher.
<i>Lagué</i>	—	Lâcher.
<i>Rhalé</i>	—	Tirer, Retirer.
<i>Magné</i>	}	{ Toucher, Palper (<i>pas</i> <i>magné moin</i>). Ne me touchez pas.
<i>Magnien</i>		
<i>Marré</i>	—	Attacher, Lier.

Badiné eppi macaque mais n'a pas magné lakhé li (Prov.).

Voici, maintenant, quelques verbes assez curieux d'origine africaine ou provenant du néologisme des noirs :

<i>Macayé</i>	qui signifie	Manger à toute heure.
<i>Souyé</i>	—	Flatter.
<i>Pougalé</i>	—	Chasser avec vio- lence, avec bru- talité, Malme- ner, Maltraiter.

<i>Goumé, Goumein</i>	qui signifie	Se battre.
<i>Epié</i>	—	Espionner.
<i>Grignein</i>	—	Grimacer.
<i>Quimbé</i>	—	Tenir, Saisir, Attraper.
<i>Simié</i>	—	Préférer, Aimer mieux.
<i>Gragé (Gragé mangnioc)</i>	—	Râper.

Cet homme est méchant, il maltraite les gens. *Nhomme là méchant ka pougalé tout mounn.*

Notre langue est faite pour flatter. *Langue nous fait pou souyé.*

Deux coqs vivaient en paix dans une cour ; une poule survint et les voilà à se battre. *Dè coq té ka vive bon zanmi dans yon lacou ; yon poule vini, vouèlà yo coumencè goumein.*

Pour un âne qu'ils avaient volé, deux maîtres coquins se battaient. *Pou yon bourique yo té volé dè maïtt coquin té ka goumein.*

Puisqu'aujourd'hui je vous ai pris (attrapé) vous irez dans le poëlon. *Piss jòdi moïn quimbé ou faut allé dans cannari.*

J'aime mieux retourner chez moi. *Moïn simié viré lacaïe moïn.*

Non, c'en est trop, — c'est trop souffrir, — je préfère mourir. *Non, bagaïe tala trop fò, moïn plis simié mò.*

Quand ou mangé avec quiabe quimbé cuillè ou longue (prov.).

Quand vous mangez avec le diable, tenez votre cuillère longue.

Ce qui signifie : Quand vous avez affaire à un puissant, restez à distance.

Remarques détachées

Emploi de *vini* et de *sòti* pour venir. — On emploie *vini* pour signifier que l'on vient, que l'on va aller, et *sòti* pour indiquer que l'on revient, que l'on a été, que l'on sort d'un endroit.

Louis! — *Oui, Missiè, moïn ka vini.* — Je viens, j'y vais. Ils viennent. *Yo ka vini.*

D'où venez-vous? *Oti ou ka sòti?* Nous venons de l'église. *Nous ka sòti l'église.* L'action est finie; ils sont allés, ils sont revenus. *Sòti*, c'est je sors de... — On dit aussi: *Quate kè sòti sònnè* pour quatre heures viennent de sonner.

Virè signifie retourner sur ses pas, s'en retourner, s'en aller, et, aussi, revenir subitement. Il s'en retourna comme il était venu. *Li virè comm li té vini.* Le pauvre garçon s'en alla bien chagrin. *Pauve gaçon là viré ben faché.*

La cigogne ne dit rien au renard et s'en retourna chez elle. *Cigogne là pas dit rina engnien, viré lacaïe li.*

Cònnaitt est très-souvent dit pour *savè*, savoir.

Ti mounn cònnaitt cououi, yo pas cònnaitt serré yo (Prov.).
Les enfants savent courir, ils ne savent pas se cacher.

Quitté est toujours employé à la place du verbe français *Laisser*. Laissez-moi tranquille, je vous dis. *Quitté moïn tranqui, moïn dit ou.*

Ne laissez pas le chien partir. *Pas quitté chien là allé.*

Dans un piège le renard fut pris; il fut obligé pour en sortir d'y laisser sa queue. *Dans yon zattrapp compè rina trouvé li pris; li té focé pou sòti quitté lakhè li.*

Laisse les s'en aller. *Quitté yo allé.*

*Quitté moin pléré, zanmi,
Quitté moin gémi,
On'a pas consolé moin.
Ah ! pissqu' li k'allé.*

(Refrain d'une chanson.)

Quitté se dit aussi dans le sens de finir, cesser. Finissez !
Cessez ! *Quitté*.

Baille, Ba, fréquemment employés à la place de donner.
Donnez-moi la robe de ma maîtresse. *Baille robe maitress
moin*.

Dieu donne à manger aux petits oiseaux qui sont dans
les bois, jugez s'il ne donnera pas à manger à un chrétien.
*Bon-Guè ka baille ti zouéseau dans bois mangé, jigé si li pas
ké baille chritien mangé.* — Cette phrase remet involontai-
rement en mémoire les vers de Racine :

Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin ?
Au petit des oiseaux, il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

ATHALIE, Acte II, Sc. VII.

Donnez-moi une boîte d'allumettes, s'il vous plaît. *Ba
moin yon bouett zallimett, souplè.* Donnez-moi ça. *Ba moin ça.*
On dit aussi : *Ban moin ça.*

Vous avez cru que je vous aurais donné cela. *Ou couè
moin sé ba ou ça.* Que vous a-t-il donné ? *Ça li ba ou ?* Il ne
m'a rien donné. *Li pas ba moin engnien.* Donnez m'en un.
Ba moin yonne.

Volé pas ka baille bénéfice (Prov.).
Voler ne donne pas du bénéfice.
(Bien volé ne profite jamais.)

Chatt pas là ratt ka baill bal.
Absent le chat, les souris dansent.
(Prov. du XVI^e siècle.)

On lui donna un charivari que le feu en prenait. *Yo ba li yon chaïbaï, difè té ka prann ou pouend.*

Ba, Baille signifient aussi : *pour*. Ces mots sont encore employés très-souvent à la place de *à, au*. — *Mouché vdyé yon lett ba ou*. Monsieur vous a envoyé une lettre (pour vous, à vous).

Cet homme leur dit... *Nhomme là dit ba yo* (dit à eux).

Elle lui dit (c'est une mère qui parle à son fils), que s'il ne se taisait pas, elle le jetterait au loup. *Li dit si li pas paix quiote li, li sé jété li baille loup.*

Ba li ! Ba li ! est une expression vulgaire qui veut dire : Tape dessus ! Tape dessus !

Le verbe Bailler (donner) est un vieux mot français conservé par les créoles. On disait autrefois *Bailler sa parole ! Bailler sa foi*, etc.

Bailler le chat par les pattes (Prov.).

Il lui a baillé son sac et ses quilles (Il l'a renvoyé).

Ils baillent pour raisons des chansons et des bourdes.

RÉGNIER.

Et le ciel, qui des dents me rit à la pareille,
Me bailla gentiment le lièvre par l'oreille (1).

LE MÊME, Satire X.

Tudieu ! l'ami, sans vous rien dire,
Comme vous baillez des soufflets !

MOLIÈRE.

Aujourd'hui encore on dit en France, par ironie et familièrement : « Vous me la baillez belle ! » pour : vous voulez m'en faire accroire.

(1) Bailler le lièvre par l'oreille, signifiait faire semblant de donner une chose et l'ôter en même temps.

FABE

LAIGLE EPIS HIBOU

Laigle évec hibou fè zanmi.
Laigle là fè yon sèment ba li,
Li pas sré janmain mangé
Yche hibou ; quel faim li sré ni,
Yo sré pa li bien respecté.
Mais hibou là dit li : « Mon chè,
Ou pas connaitt yo, si malhé
Vlè yo tombé en bas patte ou,
Ou'a mangé yo com d'autt lachè,
Sans ou save yo c'est yche hibou. »

Laigle là dit li : « Pou empêché
Ça rivé, dit moin com yo yé. »
Hibou réponn : « Yche moin jòli,
Yo belle, mon chè, com pas palé !
Vouèlà tout ça moin ni pou dit. »

Pouloss, Bon-Diè, au boutt quèque temps,
Vòyé baille hibou quèque zenfant.
Yon jou, au souè, hibou sòti,
Pou zaffé. Vouèlà, en passant,
Laigle là découvè ti yche li.

Dans trou yon viè miraille, li vouè
Quate ou cinq ti zouéseau. Dans nouè,
Yo té ka sam dés ti zombi.
Bien su, c'est pas yche macoumè
Moin qui dans trou là, laigle là dit.

FABLE

L'AIGLE ET LE HIBOU

L'aigle et le hibou s'étaient liés d'amitié.
L'aigle fit le serment
De ne jamais manger
Les enfants du hibou ; quelque faim qu'il eût,
Ils seraient par lui respectés.
Mais le hibou lui dit : « Mon cher,
Vous ne les connaissez pas, si le malheur
Veut qu'ils tombent sous votre patte
Vous les mangerez comme d'autre chaire,
Ne sachant pas que ce sont mes enfants. »

L'aigle lui dit : « Pour empêcher
Que cela arrive, dites-moi comment ils sont. »
Le hibou répondit : « Mes enfants sont jolis,
Ils sont beaux, mon cher, au-delà de toute expression !
Voilà tout ce que j'ai à dire.

Pour lors, Dieu, quelque temps après,
Donna au hibou quelques enfants.
Un soir le hibou sortit
Pour affaires. Voilà qu'en passant
L'aigle découvrit les petits enfants du hibou.

Dans le trou d'un vieille muraille il vit
Quatre ou cinq petits oiseaux. Dans l'obscurité
Ils ressemblaient à des petits sorciers.
Bien sûr, ce ne sont pas les enfants de ma commère
Qui sont dans ce trou, dit l'aigle.

Missiè pas fè ni yonne, ni dè,
Tout suite li coumencé soupé,
Mangé les pauve ti zanimau,
Valé toutt, quitté anni pié
Yo, dans niche yo, pou maman yo,

Quand hibou rentré lacaze li,
Li couè yche li té ka dòmi.
Quand li trouvé anni pié yo,
Vouèlà li coumencé gémi,
Traité compé laigle de bourreau.

Li allé plainn pou lajustice.
Yo dit : « Ça ou vlé nous fè, piss
Ou dit laigle yche ou té jôli
Passé pessonne. I faut t-ètt jisse ;
Yche ou té sam des ti zombi.

Si laigle mangé yo, pas faute li.
C'est lintention nous douè pini. »
Hibou là rété sans dit : haque !
Yon viè provèbe ka dit : Macaque
Laide pas jamain trouvé yche li.

Monsieur ne fit ni une ni deux,
Tout de suite il se mit à souper,
Mangea les pauvres petits animaux,
Avala tout et ne laissa seulement que leurs
Pieds, dans leur niche, pour leur maman.

Quand le hibou rentra chez lui,
Il crut que ses enfants dormaient.
Quand il ne trouva que leurs pieds,
Voilà qu'il se mit à gémir,
Traitant compère l'aigle de bourreau.

Il alla se plaindre à la justice.
On lui dit : « Que voulez-vous que nous fassions.
Puisque vous avez dit à l'aigle que vos enfants étaient
Plus que personne. Il faut être juste ; [jolis
Vos enfants ressemblaient à des petits sorciers.

Si l'aigle les a mangés, ce n'est pas de sa faute.
C'est l'intention que nous devons punir. »
Le hibou resta sans dire : haque !
Un vieux proverbe dit : Macaque
Ne trouve jamais ses enfants laids.

§ IV.

Verbes Être et Avoir

Nous aurions pu commencer par la conjugaison des verbes Être, *Et*, et Avoir, *Tini*. Nous ne l'avons pas fait, par la raison que, dans le langage créole, ces verbes n'ont pas l'emploi des *auxiliaires* français.

Il convient donc de les examiner un instant.

1° *Tini*, et, par abréviation, *Ni*, Avoir. — *Tini* est toujours verbe actif et il signifie, comme en français, *posséder*, en donnant à ce mot son acception la plus étendue : avoir un fusil, un cheval, de l'argent; avoir de l'esprit, de la bonté, des défauts; avoir faim, avoir soif. *Tini yon fsi, yon chouval, yon lagent; tni lesprit, labonté, tni défaut; tni faim, tni souef.*

J'ai un petit frère et une petite sœur. *Moin ni yon ti fouè epis yon ti sè.* Cet enfant a huit ans. *Ti mounn là tni huit an.*

Il a une marraine qui est très-bonne pour lui et qu'il aime beaucoup. *Li ni yon neinneinne qui bon pou li, i ainmein li tout plein ou plein khè li* (1).

Nous avons un gros chat noir qui attrape très-bien les rats. *Nous tni yon gouès chatt-macou nouè ka quimbè-ratt bien conm i faut.*

Quand les mulâtres ont un vieux cheval (possèdent quelque chose) ils disent que les négresses ne sont pas leurs mères.

Quand milatt tni yon viè chouval yo dit nègress pas manman yo.

(Prov.)

(1) Le respect des noirs pour leur parrain et leur marraine l'emporte sur celui qu'ils ont pour leur père et pour leur mère. Jurer (insulter) la marraine d'un nègre, c'est lui faire l'insulte la plus sanglante. Après de longues querelles et s'être lancé des injures souvent extraordinaires par leur bizarrerie, comme : *Ou c'est yon ziquino!* — *Ou c'est yon philosophe!* on les entend s'écrier : Il m'a injurié, mais il n'a pas osé jurer ma marraine (*Jouré neinneinne moin*).

La ville de Fort-de-France a 15,000 habitants. *La ville Fo-d'Fouance ni quinze mille zhabitant.*

La Martinique a beaucoup de serpents (1); la Guadeloupe n'en a pas du tout. *La martinique tini en pile sèpent; Guadiloupe pas tini piess.*

Ce chien avait un maître qui ne lui donnait pas à manger. *Chien là té tini yon maïtt qui pas té ka ba li mangé.*

(1) Après le *Boiquira* ou crotale ou encore serpent à sonnettes, dont la piqûre est mortelle en moins de 6 à 8 minutes, le serpent le plus venimeux est le *Trigonocéphale* ou *Fer-de-Lance* qui appartient spécialement à la Martinique et à Sainte-Lucie.

Le *Fer-de-Lance* abonde en tous lieux à la Martinique. A la campagne on le trouve dans les poulaillers, sous les toits des cases à bagasse, sous celui des ajoupas, souvent aussi dans l'intérieur des maisons. Mais les endroits qu'il recherche sont principalement les bois, les broussailles, le dessous des rochers, le dessous des vieux arbres excavés, tombés de vétusté et entourés de feuilles mortes, le bord des rivières, des ruisseaux, les pièces de cannes non épaillées, négligées, les vieilles mesures abandonnées, enfin tous les lieux mal tenus, frais et ombragés. Il se tient quelquefois sur les branches des arbres. On a trouvé des serpents dans des bananiers, et il n'est pas rare de rencontrer de petits serpents dans le feuillage des plantes buissonnières.

La longueur ordinaire du *Fer-de-Lance* est de 4 à 5 pieds; il va quelquefois jusqu'à 7; la grosseur ordinaire est de 1 pouce et demi à 2 pouces, et jusqu'à 3 pouces de diamètre. Le *Fer-de-Lance* offre plusieurs variétés de couleur : 1° le serpent gris qui est le plus commun et qui est toujours tacheté de points noirs; 2° le serpent noir à ventre jaune et à ventre rose; 3° le cendré; 4° le lie de vin, mélangé de noir et de rose; 5° le jaune laque; 6° le jaune clair; 7° le jaune foncé.

Le *Fer-de-Lance* ne fait entendre aucun sifflement. Il nage. Il voyage, non pas en touriste, mais en voleur. C'est la nuit qu'il se met en chasse et poursuit les manicous, les rats et autres petits animaux dont il fait sa nourriture. On le rencontre alors partout, même au milieu des chemins qui sont pendant le jour les plus fréquentés.

Le serpent n'attaque ni ne poursuit jamais l'homme; il ne se jette sur lui que lorsqu'il est surpris ou réveillé en sursaut et que l'homme se trouve à sa portée. En toute autre occasion, il fuit notre approche.

REMEDÉ. — Aussitôt qu'on est piqué par le serpent, sur le champ même, placer une ligature à un pouce au-dessus de la piqûre, avec un mouchoir, une cravate ou une bretelle, jamais avec une corde; serrer convenablement. Essuyer la plaie, la sucer à plusieurs reprises pendant 5 à 6 minutes. Frotter rudement les plaies avec du citron, de l'urine ou des chlorures. Cautériser avec la pierre à cautère, le caustique de Vienne ou avec le fer rouge, après application de ventouses ou sans cette application. Faire prendre au malade une infusion d'oranger ou de feuilles de corossolier. — En cas d'accidents graves, appeler le médecin et non le Panseur.

Nous aurons, demain matin, deux bons chevaux. *Nous kaille tini dimain bon matin dè bon chouval.*

J'aurais de la fortune que je vivrais de la même manière. *Moin sé tini lagent moin sé vive comm moin ka vive là.*

Tini s'emploie unipersonnellement, avec ou sans la particule *y*. Il y a deux ans. *Y ni dè zan.* Il n'y a rien. *Pas ni engnien.*

Il n'y avait pas moyen de prendre quelqu'un. *Y pas té tini moyen quimbé pessonn.*

Yon cigale y té tini qui toujou té ka chanté; y té tini yon fronmi côté li té ka rété.

Où il y a des os, il y a des chiens.

Oti tini zos tini chien (Prov.).

Ce proverbe signifie : On trouve toujours du monde pour manger, c'est-à-dire que quand on est riche on a beaucoup d'amis.

Tini s'emploie également sous forme interrogative. Qu'avez-vous? *Ça ou ni ?* Y a-t-il quelqu'un? *Ess ni mounn ?* Avez-vous des œufs? *Ou ni zè ?* Y avait-il du monde à la musique? *Ess y té tini mounn lamisique ?* Il y en avait beaucoup. *Y té tini en pile.*

Combien y a-t-il de personnes en Dieu? *Combien tini pessonn dans Bon-Diè ?* Il y en a trois. *Tini tois.*

Au commencement de ce paragraphe nous avons dit que *tini* n'était point employé comme *auxiliaire* dans la conjugaison créole. C'est ce que nous allons faire voir maintenant, car dans toutes les phrases précédentes, ce verbe s'est présenté seul, sans être accompagné d'aucun autre verbe et il s'est conjugué lui-même.

J'ai dormi. *Moin dōmi.* Tu as menti. *Ou menti.* Un serpent l'a mordu. *Yon sépent modé li.*

Nous avons diné. *Nous mangé.*

Je les ai vus. *Moin vouè yo.* Quand ils eurent parlé.

Quand yo fini palé. Je vous avais défendu de faire cela.
Moin té défann ou fé ça. Il avait dit cela à tout le monde.
Li té dit ça pou toult mounn.

Il aura trop bu. *Li té bouè tropp.*

Tu aurais bien ri, si tu étais venu. *Ou sé ben ri, si ou té vini.*

Il est accusé d'avoir volé. *Yo cusé li volé.*

Dans aucun des exemples ci-dessus on n'a fait l'emploi de *tini* et *ni* pour rendre l'auxiliaire français qui accompagne le verbe dans lequel réside l'action. La raison en est que lorsque *avoir* devient auxiliaire, l'idée qu'il offre n'est plus la même, c'est-à-dire qu'il perd sa signification.

Il reste donc prouvé que, dans le langage créole, *tini* ne vient jamais en aide aux autres verbes, autrement dit qu'il n'entre point dans les formes composées de ces verbes et qu'il n'est employé par les noirs que comme verbe actif et avec sa signification propre — posséder.

REMARQUE. — *Tini* se conjugue comme *ainmein, tann, save, vlé*, etc. (voir page 17), c'est-à-dire que l'Imparfait de ce verbe se marque par *té* seulement et non par *té ka*.

2° *Ett* (verbe Être, en latin *Esse, Stare*). Le verbe Être n'est jamais pris en créole dans son sens absolu *Exister, Subsister*. — Il n'est plus, *Li mò*.

On a remarqué, du reste, que la plupart des peuples sauvages n'ont point de mots pour rendre l'idée abstraite que renferme ce verbe. « Je suis celui qui est. » Cette phrase est intraduisible en créole. Incapables d'analyser la pensée, les noirs, à l'esprit desquels cette proposition n'offre qu'une masse confuse d'idées, sont dans l'impossibilité de la rendre.

Pour exprimer « Je suis malade, je suis couché, » les Caraïbes, comme les Galibis de la Guyane avec lesquels ils avaient beaucoup de rapport (1), disaient simplement : Moi malade, moi couché. Il n'en est pas autrement dans le langage des noirs. « Je suis malade, je suis couché » se dit en créole *moin malade, moin couché*. Comme on le voit, le mode Indicatif du verbe Être (suis, je suis) n'a pas été rendu. Il en sera de même dans les phrases suivantes : Je suis là, *moin là*. Tu es fou, *ou fou*. Le chat est voleur, *chatt volè*. Ils sont morts, *yo mò*. Ces bananes sont mûres, *Bannannes là mis*.

Monsieur est sorti avec mademoiselle, *Missiè sòti épi manmzelle*. Votre jardin est beau, *Jadin ou là bell*. Nous sommes heureux, *Nous hérè*, ou *Nous tini bonhé*. Mademoiselle n'est pas là, elle est sortie, *Manmzelle pas là, li sòti*. Où est-elle allée ? *Oti li allè* ? Je ne sais pas, *Pas save*.

J'étais en haut quand vous êtes venu. *Moin té en rhaut quand ou vini*. Il était là depuis une heure attendant. *Li té là dipis yon nhè té ka àttann*.

Quand je ne serai plus, vous ferez ce que vous voudrez.

(1) Le R. P. Raymond Breton, religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, et l'un des premiers missionnaires aux Antilles, où il passa plusieurs années à évangéliser les sauvages, nous apprend que les Indiens de la terre ferme, comme ceux des îles, s'appelaient *Callinago*, et qu'ils ne se distinguaient entre eux que par ces mots *Oubaabanum*, habitants des îles, *Baloüëbanum*, habitants de la terre ferme ; *Oubad*, île, *Baloüé*, continent, *Ikabanum*, gîte, cabane, lieu où les sauvages campaient.

Les noms de Galibi et de Caraïbe, dit-il, leur avaient été donnés par les Européens.

Les insulaires étaient des Galibis du continent, des *Callinago*, qui étaient venus habiter les îles. Le langage comparé du Caraïbe et du Galibi prouve la commune origine de ces sauvages. Nous avons relevé dans les dictionnaires des idiômes caraïbe et galibi un très-grand nombre de mots semblables et ayant les mêmes significations; tels sont : *Aboucouïta*, avirôn ; *canaoa*, bateau, pirogue ; *cabouïa*, corde ; *balatana*, banane ; *mecou*, guenon ; *calaba*, huile ; *batana*, mer ; *baba*, père ; *touli*, lampe ; *tébou*, pierre, etc.

Quand moïn ké mò, zautt kè fè ça ou vlé. — Cela sera. Ça kaille rivé.

Ces enfants seront riches un jour. *Zenfant là yo kè vini riche plis tá. —* Quand ce fut à son tour de parler *Quand ta tou li vini pou palé* (Quand son tour vint de parler.).

Ils furent si contents qu'ils en pleurèrent. *Yo té ni tant bonhè qu'yo pléré.*

J'ai été bien malade depuis que vous ne m'avez vu. *Moin té rété ben malade dipis ou ouè moïn.*

Si je n'avais pas été malade, j'aurais été me promener. *Lautt jou si moïn pas té rété lacaiè malade moïn sé sòti pronmnein.*

Je serai plus fin une autre fois. *Yon autt fouè moïn kè plis malin.*

S'il était riche, il serait généreux. *Si li té riche li sé tîni bon khè.*

Nous avons fait passer le verbe Être par tous ses temps ; il s'est donc montré sous la forme composée comme sous la forme simple. Dans aucune des phrases rendues en créole il n'a été représenté.

On va voir qu'il ne s'emploie pas non plus *unipersonnellement*. Il est jour, il est nuit, se rend par : *ka fè jou, ka fè noué*. Plutôt que de se servir du verbe être, le noir l'a remplacé par un équivalent *fè* (fait), il fait jour, il fait nuit. Dans les phrases : *I temps nous allé ; i tà, en-nous couché*, aucun mot ne vient rendre le verbe qui est exprimé dans la proposition française. — Il est temps de partir, il est tard, allons nous coucher.

On a pu s'apercevoir qu'au passé et au futur *té, sé, ké, kaille* ont été substitués au verbe. Ces mots ne sont que les expressions verbales déjà employées dans la conjugaison des verbes ordinaires pour marquer le *passé* et le

futur. Té, ké, kaille, sé, considérés isolément, n'ont aucun sens ; ils ne sont donc point le verbe.

Ainsi le verbe Être qui, en français, exprime l'affirmation n'est pas usitée dans le langage créole ; l'affirmation a lieu aux Antilles sans l'emploi du verbe affirmatif. *Chatt volè*, disent les noirs, « le chat est voleur. *Ça vouè*, disent-ils encore, pour « cela est. »

Cette persévérance à rejeter le verbe être, sous quelque forme qu'il se présente, est certainement digne de remarque et susceptible aussi de déconcerter plus d'un grammairien. Toutefois, nous dirons que les malicieux africains se servent de ce verbe, mais à l'infinitif seulement (*Ett*) et sous une autre forme assez originale, à la fin de certaines phrases interrogatives, principalement.

EXEMPLES : Il faut être fou pour faire une chose comme celle-là. *Faut t ett fòu pou fè yon choie comm tala.*

Vous devez être plus fort que lui. *Ou doué t-ett fò passé li.*

J'ignore ce que cela peut être. *Moin pas save ça ça pé t-ett.*

Ils ne devaient pas être loin. *Yo pas té doué ett ben loin.*

Vous êtes bien aimables d'être venus nous voir. *Zautt ben aimabe vini ouè nous.*

Remarquez que dans cette dernière phrase on n'a pas même eu besoin, pour s'entendre, de traduire l'infinitif.

Yè est la seconde forme sous laquelle apparaît le verbe Être. D'où vient cette curieuse métamorphose ? Elle vient tout simplement de la prononciation française.

Madame ou Mademoiselle y est-elle ? Oui, elle y est. Monsieur y est-il ? Non, il n'y est pas. Madame est-elle chez elle ? Elle y était, il y a un instant. Y es-tu ? Y étiez-vous ? Allons, y êtes-vous ? Ça y est-il ? Oui, ça y est, etc. Ces questions et ces réponses se font journellement. Le noir, à l'oreille duquel venait frapper souvent le son *yè*, s'en est emparé, en a fait sa chose, et, la trouvant com-

mode, il s'en est servi pour conjuguer le verbe être, depuis l'indicatif présent jusqu'à l'infinitif inclusivement.

Au nombre de vos serviteurs je ne voudrais pas être, parce que je me trouve bien où je suis.

Panmi valett ou moin pas sè lé yé, pace moin bien comm moin yé là.

Il faut noter qu'ici l'infinitif et l'indicatif présent du verbe français ont été exprimés par *yé*,

Je suis bon tambour. *Moin bon tambou yé.*

Où es-tu? *Oti to yé.*— Où est-il? *Oti li yé.*— Il est là. *I là.*

Où êtes-vous? *Oti zautt yé.* — Où sont-ils? *Oti yo yé.*

Dans ces phrases interrogatives on retranche souvent *yé* par abréviation, et on dit simplement : *Oti to ? Oti li ? Oti ou ? Oti zautt ? Oti yo ?*

Comment êtes-vous? *Coument ou yé, chè ?*

Nous ne nous trouvons jamais bien où nous sommes. *Nous pas janmain bien là nous yé.*

Pour que cela n'arrive pas, répond l'aigle au hibou, dites-moi comment ils sont (vos petits), *Pou ça pas rivé dit moin comm yo yé.*

Il était malade hier, comment est-il aujourd'hui. *Li té malade hiè, coument li yé jodi.*

Quelle heure était-il quand vous êtes venu hier au soir. *Qui lhè té yé quand ou vini hiè ausouè ?* Neuf heures venaient de sonner. *Nef hè té ka fini sonnè.*

Quoique ce soit. *N'impdt ça ça yé.*

Qu'est-ce? Qu'est-ce que? Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce cela? Qui y a-t-il? Qu'est ce qu'il y a?

Toutes ces phrases interrogatives se rendent par *ça ça yé ?*

Qu'est-ce que Dieu? *Ça ça yé Bon Diè ?*

Yon mounn pé pas dit tout ça Bon-Diè yé : Bon-Diè li grand tropp pou nous connaît li bien comm li yé.

Bon-Diè li comm vent ; vent tout-palout, nous pas save ouè

li ; li ka touché nous, li ka jetté pied-bois à tè, li ka boulvésé lanmè.

Qu'est ce que le péché originel ? Ça ça yé péché originel ?

REMARQUES. — § I. Est ce, sont-ce, est-il, est-elle, sont-ils, êtes-vous, s'expriment en créole par *ess*.

C'est, ce sont, ce fut s'expriment par c'est.

Ess est commun à la troisième personne du singulier et du pluriel de l'indicatif présent ; *c'est* également.

Est-ce que vous m'aimez ? Ess ou ainmein moin ?

Est-ce que nous sommes ses nègres, par hasard ? Ess nous c'est nèg li, non ? — Est-ce que mademoiselle est là ? Ess manmzelle i là ? — Elle est en haut, dans sa chambre, vous pouvez monter. Li en rhaut, dans chambe li, ou pé mouté.

Sont-ce eux qui viennent là ? Ess yo ka vini là ?

Monsieur est-il là ? Ess missiè i là ?

Madame est-elle retournée à l'habitation ? Ess madame mouté lihabitation ?

Les enfants sont-ils au jardin ? Ess ces zenfant là dans jadin ? — Sont-ils venus ? Ess yo vini.

Quelquefois on supprime ess ; Camille êtes-vous là ? Canmi ou là ?

C'est mon frère, c'est ma sœur, ce sont mes enfants. C'est fouè moin, c'est sè moin, c'est yche moin.

Ce sont eux qui ont fait du tapage hier au soir. C'est yo qui fè train hiè ausouè.

Qui est-ce qui fait tout ce bruit ? Ça qui ka fè train là ?

Ce sont deux hommes qui se battent. C'est dè nhomme qui ka goumein.

Ce fut lui qui tua le serpent. C'est li qui cut sèpent là.

Qui est là ? C'est moi, Alexandrine. *Ça qui là ? C'est
moin Cendrine.*

To, to, to !... Ça qui là ?
C'est moin mênme lanmou,
Ouvé lapott ba moin,
To, to, to !... Ça qui là ?
C'est moin mênme lanmou
Qui ka ba ou khè moin.

(Refrain d'une chanson.)

La fable créole des *Deux coqs* se termine par les vers
suivants, où l'on trouve l'emploi de *yé* et de *c'est* :

Faut quitté femme pou ça yo yé.
Femme c'est yon mal qui nécessè,
C'est chatt! (1).....

(1) Ces vers malicieux montrent qu'aux Antilles les femmes noires
ont aussi leurs détracteurs. Chez tous les peuples les femmes ont été
dénigrées ou louées par les poètes et les prosateurs.

Si Juvénal les attaqua avec véhémence ; si Boileau lança contre elles
sa fameuse satire qui débute par ces vers :

Enfin bornant le cours de tes galanteries,
Aldippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries,

Si Molière, dans *l'École des Maris*, leur décocha cette mordante
raillerie :

Malheureux qui se fie à femme après cela,
Le meilleur est toujours en malice féconde ;
C'est un sexe engendré pour damner tout le monde.

D'autre part, Plutarque, en Grèce, composa la *Vie des Femmes
illustres* (*), où il cite une foule de traits qui les honorent ; et, en

(*) Tout récemment, M. le colonel du génie E. DE LA BARRE-DUPARCQ a réuni
tous les actes belliqueux des femmes, depuis l'antiquité, dans un volume qu'il a
publié sous ce titre : *Histoire militaire des Femmes*. — Paris-Évreux, A. Hérissey.
1875, in-8°.

§ II. — En français, le participe passé de *Être, été*, s'emploie quelquefois à la place de *allé*. Les noirs, pour qui le participe *été* n'existe pas, se servent toujours de *allé*. J'ai été le voir. *Moin allé ouè li*. Où a-t-il été? *Oti li allé*. Il a été chez sa marraine. *Li allé à caïe nein-neine li*.

France, Legouvé les vengea de la satire en écrivant son joli poème du *Mérite des Femmes*, qui commence ainsi :

Le bouillant Juvénal, aveugle en sa colère,
Despréaux, moins fougueux, et non pas moins sévère,
Contre un sexe paré de vertus et d'attraits,
Du carquois satirique ont épuisé les traits :
De ces grands écrivains, je marche loin encore ;
Mais j'ose, défenseur d'un sexe que j'honore,
Opposant son empire à leur inimitié,
Célébrer des humains la plus belle moitié.

M. J.-B. Simonnin, auteur d'un *Traité du Burlesque*, a travesti en vers décents et agréables le *Mérite des Femmes*, de Legouvé.

Voici la première strophe du poème burlesque :

Juvénal, sur l'Amour braquant mal sa bésicle ;
Boileau, qui n'était pas des plus forts sur l'article,
Contre un sexe paré de rubans et de fleurs,
Ont tenu des propos, ont écrit des horreurs ;
Bref, les dames, par eux, sont fort mal habillées.
Mais, si, par ces messieurs, vous êtes houspillées,
O femmes que j'adore ! un de nos beaux esprits
A répondu pour vous à ces deux mal appris :
Legouvé, plus galant, sait mieux parler des belles ;
.....
Et, comme il est honnête, il fait des compliments
Aux dames de Paris, à celles de province ;
Et, son luth à la main, nous fait voir qu'il en pince.
Je les célèbre aussi, mais sur un autre ton ;
Car s'il avait un luth, je n'ai qu'un mirliton.

YON FEMME FIDÈLE

Contre le sexe orné de madras et d'attraits, en prose, la malice a décoché son trait. Le voici :

Yon jou ausouè, c'est té yon dimanche, dans cimitiè Saint-Piè, moin

OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — Nous concluons en répétant ce que nous avons dit au début : c'est qu'en créole il n'existe pas, comme en français, de verbes *auxiliaires* pour conjuguer les autres verbes, car on ne les voit point concourir à la formation des temps.

Nous avons pris pour exemples des verbes se conjuguant en français avec Avoir (*mouté*) et Être (*vini*) ; or, ces verbes se sont conjugués en créole sans l'aide de *tini* et *yé*.

On vient de voir également, par les exemples qui ont été donnés sur Avoir et Être, que ces auxiliaires n'entraient point dans les verbes créoles, ce qui nous mène à faire remarquer que ces derniers n'ont pas de temps composés proprement dits.

vouè là su' yon grand piè blane yon lipitaphe qui té bien plaisant. Yo té mette :

ICI TINI YON FEMME
QUI TÉ MOURI
FIDÈLE N'HOME LI
1866.

Moin dit dans khé moin, si moin maïé moin vlé ça vouè aussi. Coté tombeau là yon jeine homme, crèpe dans chapeau li, sèriè conm yon gli-gli, té ka pléré assoliment tout conm von mounn qui te pède femme li. Les bras couasé, tête bas, té ka chichoté yon pouiè. Li té ka dit : Bon-Diè là pou témoin, non, non, yo pas janmain ouè su latè yon femme fidèle comme ta moin. Coté jeine homme là moin fè yon pòse, pou moin mandé li, qui grand malhè té rivé li, ça qui té lacause autant lames et yon si grand doulè. Li dit moin : « Si moin té vlé yon femme » bell pas ka manqué, moin sé pè bien chaché ; mais moin vlé li conm » tala moin fidèle ; hélas, moin pas k'allé janmain trouvé. »

Zhistouè là positif, véritabe ; ça bien connu dans tout Saint-Piè, moin sé pè dit nom femme là. Jeine homme là qui dit ça pas té capable fè yon mensonge là su femme li.

La définte té toujou sage, fidèle aussi jouque déniè moument. Le souè même di jou li maïé li mô sibitement, et pis vouèla coument.

CONTE

CHIEN EPIS CHATT

BONNE, BONNE FOIS ! — R. TOIS FOIS BELL CONTE.

Rouvé zaureill zautt grand pou zautt tann conte là. Moin pas ka menti, piss magrand (1) qui dit moin li té ti manmaille quand ça rivé.

Yon jou Jipité, qui té roi les zannimau, té ka baille yon grand dinein dans ciel pou toutt bête à cône. Chien épis chatt pas té ni cône ; pouloss yo pas té invité. Mais yo goumand, yo saff, conm toutt mounn save. Yo dit : Ouille, fouing ! jauli dinein conm ça nous pé pas allé ; ça embêtant, magoué ça. Chien dit pou chatt : moin ké chaché cône, fè conm moin. Chien là malin ; i ni nein fin ; pas tadé trouvé zaffè li. Yon viè cabritt mò dipis tois jou bò d'lanmé té ka senti. Li couri douett oti cabritt là té yé. Li raché dè cône là ; li pôté yo vitement à caïe yon massoqué, li fè li colé yo bien fò dans tèt li.

Jipité vouéyé compé Annance épis yon grand cannott pou baqué toutt bête à cône. Bef baqué, cabritt baqué, ceff baqué, chien baqué tou, piss li té tini cône. Li dit : compè, moin bon tambou yè ; baille moin tambou là pou moin fè yo nagé vitt. Quand li té metté tambou là dans jam li, li coumencé batt : *Clin tin, tin, tin.* — *Cli tin, tin.*

(1) Grand'mère.

CONTE

LE CHIEN ET LE CHAT

BONNE, BONNE FOIS ! — R. TOIS FOIS BELL CONTE.

Ouvrez bien vos oreilles pour entendre ce conte. Je ne ments pas, puisque ma grand'mère, qui me l'a conté, était toute petit enfant lorsque cela arriva.

Un jour Jupiter, qui était roi des animaux, donnait un grand dîner dans le ciel à toutes les bêtes à cornes. Le chien et le chat n'avaient pas de cornes ; ils ne furent donc pas invités. Mais ils sont gourmands, voraces, comme tout le monde sait. Ils dirent : « Ah ! diantre, un joli dîner comme ça et nous ne pouvons pas y aller ; c'est embêtant tout de même. » Le chien dit au chat : « Je vais chercher des cornes, fais comme moi. »

Le chien est malin, il a le nez fin. Il ne tarda pas à trouver son affaire. Un vieux cabrit mort depuis trois jours et étendu sur le rivage répandait de l'odeur. Il courut droit où le cabrit était. Il lui arracha les cornes ; les porta promptement chez un forgeron et se les fit poser solidement sur la tête.

Jupiter avait envoyé compère Annance avec un grand canot pour embarquer toutes les bêtes à cornes. Le bœuf embarqua, le cabrit embarqua, le cerf embarqua, le chien embarqua aussi, puisqu'il avait des cornes. Il dit : « Compère, je suis bon tambour, donnez-moi le tambour pour que je les fasse nager vivement. Quand il eut mis le tambour entre ses jambes, il commença à battre : *Cli, tin, tin, tin.* — *Cli, tin, tin.* — *Cli, tin, tin, tin.* — *Cli, tin, tin.* Il

— *Cli tin, tin, tin.* — *Cli tin, tin.* Li té ka fè en pile désòde abò cannott là. Toutt mounn té content. Li té ka chanté :

*Toutt mounn ka dit moin matadò,
Toutt mounn ka dit moin plein bagaïe,
Toutt mounn ka dit moin en position,
C'est yon léfan moin ni lacaïe moin.*

Pouloss, compè chatt qui pas té pè trouvé còne rivé bò d'lanmé. Li ouè chien ka allé ; ça fè li lapeine. Li crié : compè Annance ! compè Annance ! jetté chien dans dleau, chien pas ni còne.

Compè Annance dit : « Paix ! toutt mounn, pou moin tann ça chatt ka dit à tè là. » — Chien réponn vitt : — « Compè, li dit nous nagé fò pou nous pè rivé avant grain laplie là qui ka vini douvant nous là. » Eh ! ben, zenfant, nagé vitt. Chien coumencé batt épis chanté plis fò Chatt crié encò pis fò. Compè Annance dit : « Ah ! moin tann api-près ça chatt dit ; toutt mounn paix là ! » — Li quimbé còne bef, li soucoué i, trouvé yo solide. Li quimbé ta tou les zautt bête à còne ; yo toutt té bon. Li anni magnien ta chien, tout les dè lombé. Pouloss, toutt bètt crié : Jetté chien dans dleau ! Chien pas ni còne, li badinein nous.

Hèrèsement pou chien là li té save nagé. Li rivé à tè. Li fè yon goumeïn épi chatt conm janmain vouè. Dipis jou là chien pé pas vouè chatt. Yo toujou en train.

Conte là, zenfant, ka fè zautt vouè nous pas doué jan main badinein zanmi nous.

faisait un bruit assourdissant à bord du canot. Tout le monde était joyeux. Il chantait :

Tout le monde prétend que je suis nippée,
Tout le monde prétend que j'ai beaucoup de choses,
Tout le monde prétend que je suis dans une bonne position,
C'est une paillasse que j'ai chez moi.

Dans l'entrefaite, compère le chat, qui n'avait pas pu trouver de cornes, arriva sur la grève. Il vit le chien qui s'en allait ; ça lui fit de la peine (il fut mécontent). Il cria : « Compère Annance ! compère Annance ! Jetez le chien à l'eau, les chiens n'ont pas de cornes. »

Compère Annance dit : « Paix ! tout le monde, que j'entende ce que le chat dit de terre. » Le chien s'empressa de répondre : « Compère, il nous dit de nager vigoureusement pour que nous puissions arriver avant ce grain de pluie qui vient devant nous. » Annance dit : « Eh ! bien, les enfants, nagez vite. » Le chien recommença à chanter et à battre de plus belle. Le chat se mit à crier plus fort.

Compère Annance dit : « Ah ! j'entends à peu près ce que dit le chat ; que tout le monde se taise ! » Il saisit les cornes du bœuf, les secoua et les trouva solides. Il saisit aussi celles des autres bêtes ; elles étaient toutes bonnes. A peine avait-il touché celles du chien qu'elles tombèrent toutes les deux. Alors toutes les bêtes crièrent : « Jetez le chien à l'eau ! il n'a pas de cornes, il nous a trompés. »

Heureusement pour le chien qu'il savait nager ; il arriva à terre. Il fit au chat une scène violente, comme on n'en vit jamais. Depuis ce jour, le chien ne peut pas voir le chat. Ils sont toujours en dispute (en chamaille).

Ce conte, mes enfants, vous fait voir qu'il ne faut jamais trahir ses amis.

§ V.

Des Verbes Passifs.

En créole on ne fait pas usage du verbe passif. On tourne la phrase par l'actif ; au lieu de : Je suis frappé par ma mère, *moin frappé pa manman moin*, on dit : ma mère me frappe, *manman moin ka batt moin*.

Je fus mordu par un serpent. *Yon sèpent modé moin*.

J'ai été puni par mon maître. *Maitt moin pini moin*.

Les rats sont mangés par les serpents. *Sèpent ka mangé ratt*.

Je serai condamné par le juge de paix. *Jige di paix kaille condamné moin*.

Une romance fut chantée par Mademoiselle. *Manmzelle là chanté yon bèlè* (1).

Il faut se rappeler que le verbe passif n'est autre chose que le verbe être à ses différents temps, suivi d'un participe passé : Je suis aimé, j'étais puni, je fus battu, j'ai été pris, il eût été condamné, nous avons été blessés, je serai vu, etc.

Or, en créole, le vèbe *Ett* n'entre pas dans la conjugaison des autres verbes, et le participe passé n'existe pas, comme on le verra plus loin De là l'obligation pour les noirs de prendre toujours pour sujet la personne qui fait l'action marquée par le verbe.

(1) Si moin té yon magritt
Moin sé rété dans yon bouquet
Pou yon jadiné sé cuï moin
Li sé vann moin ba lanmou moin.

Si moin té yon ti zouéseau,
Moin sé rété au fond des bois
Pou yon chassé sé chassé moin
Li sé vann moin ba lanmou moin.

Si j'étais marguerite,
Je voudrais être dans un parterre,
Pour qu'un jardinier me cueillit
Et me vendit à celui que j'aime.

Si j'étais petit oiseau
Je resterais au fond des bois
Pour qu'un chasseur me prit
Et me vendit à celui que j'aime.

Il est impossible de traduire : je suis aimé de Louis autrement que par *Louis ainmein moïn*,— Louis m'aime (Louis aimer moi).

Il fut arrêté et conduit en prison par les gendarmes, malgré ses cris. *Gendame rété li, menneïn li allé lageôle, magré li crié.*

Nous pouvons donc affirmer qu'il n'existe pas, en créole, de verbe *passif*.

§ VI.

Dès Verbes Réfléchis.

La conjugaison en créole du verbe réfléchi ou pronominal n'offre aucune difficulté. Il se conjugue, comme les verbes actifs et neutres, en repétant le *sujet* après le verbe.

Je me cache. *Moin ka serré moïn.*

Je m'habille. *Moin ka changé moïn.*

Nous nous aimons. *Nous ainmein nous.*

Je ne me charge pas de lui dire cela. *Moin pas ka chagé moïn dit li ça.*

Je ne me doutais pas. *Moin pas té ka douté moïn.*

Elle se baigne dans la rivière. *Li ka baignein li ladans larivière.*

Elle est là sous la feuillée,

Éveillée

Au moindre bruit de malheur ;

Et rouge, pour une mouche

Qui la touche,

Comme une grenade en fleur.

Reste ici caehé : demeure!
Dans une heure,
D'un œil ardent tu verras
Sortir du bain l'ingénue,
Toute nue,
Croisant ses mains sur ses bras!
Victor HUGO. — *Les Orientales.*

REMARQUES. — Avec les verbes se lamenter, se promener, se tenir, se battre, se souvenir, s'avancer, etc., le sujet ne se répète pas après le verbe.

Il se lamentait. *Li té kx plainn.* Nous nous promenons. *Nous ka prommennein.* On va même jusqu'à supprimer le pronom sujet en répondant à une interrogation et l'on dit : *Ka prommennein.*

Je ne me tiens plus debout. *Moin plis ka tienne douboutt.*

Vous vous battiez l'autre jour. *Zautt té ka goumein lautt jou là.*

Vous ne vous souvenez pas de m'avoir vu. *Ou pas ka chongé ouè moin.*

Il s'avança de leur côté. *Li vancé côté yo.*

Les verbes s'ennuyer, s'envoler, s'enfuir, se mettre à rire, à chanter, à danser, se mettre à pleurer, à crier, etc., s'expriment par *prend lennui, prend lavol, prend couri, prend ri, prend chanté, pouend dansé,* etc.

Je commençais à m'ennuyer lorsque la mère de Louis est arrivée. *Moin té ka coumencé prend lennui loss man-Louis rivé (1).*

A notre approche tous les oiseaux s'envolèrent. *Loss nous vancé toutt ti zouéseau là yo pouend lavol.*

(1) Les négresses ont l'orgueil de la maternité ; elles y attachent un grand prix. Chez beaucoup d'entre elles l'usage s'est établi de se faire désigner par le nom de mère de leur fils aîné ; ainsi, une négresse dont le fils s'appelle Louis, se nomme *Man-Louis*. C'est ainsi que l'on dit : *Man-Piè, Man-Victô.*

§ III

Des Verbes Unipersonnels.

Le verbe *Unipersonnel* est celui qui ne s'emploie qu'à la 3^e personne du singulier.

Il pleut	<i>laplie à té ou laplie ka tombé.</i>
Il pleuvait	<i>laplie té ka tombé.</i>
Il pleuvra	<i>laplie ké tombé.</i>
Il fait chaud	<i>ka fè chaud.</i>
Il faisait chaud	<i>té ka fè chaud.</i>
Il fera chaud	<i>ké fè chaud.</i>
Il fait nuit	<i>ka fè nouè.</i>
Il faisait froid	<i>té ka fè fouett.</i>
Il vente	<i>ka venté ou ka fè divent.</i>
Il ventait	<i>té ka venté.</i>
Il ventra	<i>kaille venté.</i>
Il faut	<i>faut.</i>
Il fallait	<i>fallait.</i>
Il faudra	<i>faudra, et mieux, ou va, et par abr., ou'a.</i>
Il faudrait	<i>faudrait.</i>

Il fallait voir tout le monde accourir pour regarder.
Fallait té rouè toutt mounn couri pou yo gadé.

Ce dernier verbe, on le voit, est le même qu'en français, excepté au futur, qui a une variante.

Il faudra fermer les fenêtres ce soir. *Ou'a fêmein funett là au souè là.*

C'est comme s'il y avait *ou kaille fêmein*, vous fermerez.

Entrant dans une proposition négative, ce même verbe ne s'exprime pas le plus souvent.

Il ne faut pas faire, pas dire cela. *Pas fè ça, pas dit ça.*

Il ne faudra pas parler, ni rire, vous entendez. *Pas ké palé, pas ké ri, ou tann* (Vous ne parlerez pas, vous ne rirez pas).

Il arrive que fréquemment l'on remplace : il ne faut pas, il ne faut jamais, il ne fallait pas, par : *nous pas douè, janmain nous pas douè, ou pas té douè*. Il ne fallait pas lui dire cela. *Ou pas té douè dit li ça.*

Il ne faut jamais compter les œufs dans le derrière de la poule.
Janmain nous pas douè ladans quiou poule compté zè (Prov.).

Quand canari pas ka bouï pou ou, ou pas douè janmain découverti li.
(Prov.)

REMARQUE. — Il paraît que... s'exprime par *Maniè*.

Il paraît que vous aimez la musique. *Maniè ou ainmein lamisique.*

Il paraît qu'ils n'y sont pas. *Maniè yo pas là ou maniè y pas là.*

Il paraît qu'il ne manque pas d'esprit. *Maniè li pas manqué lesprit.*

S'adressant à quelqu'un, à un enfant, on se sert du mot *manîè* pour : vous paraissez, vous semblez, tu as l'air.

Dans ce cas, le pronom personnel se place devant le verbe.

EXEMPLES : Vous paraissez avoir de la peine, du chagrin.
Ou maniè tini lapeine.

Tu as l'air d'avoir fait quelque chose. *Ou maniè fè quèque choïe.*

Compère le loup, qui n'avait que les os et la peau, rencontré, près d'un bois, un dogue aussi puissant que beau, *gras comm' yon lard* (gras comme un lard, dit la fable créole); il l'aborde humblement et lui dit :

— Bonjour compè, coument ou k'allé, chè?

— Tout douce et-ou?

— Compè, ou ben vaillant; *ou maniè ni bon zo pou metté en bas dent*. Vous paraissez avoir de bons os à vous mettre sous la dent.

Le chien répond :

— « Mais, mon chè, ani faute ou

Si ou pas ka fè guiole doux.

Ça ou ka fè dans rhaziè?

Vini ladans caïe béké.

Là ou va ni bon mangé jouq c'est haï!

Bois bon anni pou canaille. »

— Loup là dit li : « Bon! compè

Dit moin ça i faut moin fè,

Pou yo ba moin mangé, »

— « Presse engnien : flatté béké,

Passé saindoux, sévi souyé,

Môdé mounn qui dans lamisé,

Jappé apouès volé

Les souè;

Pou ça bon, mangé y'a ba ou. »

— Ça bon, mon chè, moin ka vini, en-nous. »

.....

§ VIII

Du Participe.

Les Participes, tant *passés* que *présents*, sont inconnus des noirs.

Le chien m'a mordu. *Chien modé moin*. Je l'ai battu. *Moin batte li*. Les femmes que j'ai vues. *Femme là moin ouè*. Je les ai entendues chantant. *Moin tann yo, té ka chanté*. Où est le livre que je vous ai donné. *Oti live là moin ba ou*. Elle avait perdu ses anneaux en courant. *Li té pède zanneau li quand li té ka couri*.

Le ruban que vous avez mis à mon chapeau est trop petit. *Riban là ou metté dans chapeau moin li piti tropp*.

Dans les phrases créoles, ci-dessus on ne saurait trouver un participe. *Modé, batte, ouè, ba, tann, metté* ne sont certainement pas les participes passés de mordre, battre, voir, donner, entendre, mettre ; mais bien l'infinitif même de ces verbes.

Le participe passé ne peut d'ailleurs exister en créole, puisque les noirs n'ont point d'*auxiliaires* ainsi que nous l'avons vu en nous occupant de *Tini* et *Ett* (1). C'est aussi pour ce motif que les verbes créoles n'ont point de temps composés ; ils ne sont employés qu'à

(1) Nous laissons de côté, bien entendu, le participe passé, sans auxiliaire, qui est un véritable adjectif.

l'Infinitif qui, combiné avec certains mots, forme les différents temps du verbe. Ainsi battre fait *batte* en créole. Il me bat, *li ka batte moïn*; il le battait, *li té ka batte li*; il l'a battu, *li batte li*; ils me battront, *yo ké batte moïn*. A tous les temps le verbe reste à l'infinitif, *batte*.

Les phrases : Le chien m'a mordu; je l'ai battu, sont rendues par les noirs par : Chien mordre moi; moi battre lui. *Chien modé moïn*; *moïn batte li*.

Il n'y a donc pas de participes créoles, et partant point de règles pour leur orthographe. On doit remercier les nègres de cette importante simplification.

FABE

RATT LAVILLE EPPI RATT SAVANNE

Té ni dé rat, les-autt-fois ;
Yonne té ka rété dans bois,
Lautt en ville té ka rété.
Tala vini invité
Lautt là pou vini dinein
Evec li, Li réponne : « Moin
Va vini, ou pé tranquille. »
Jou là, li vini en ville.
Li rivé. Vouèlà ratt là
Mennein li dans yon placa
Oli mounn té ka serré
En pile tout sôte bon mangé.
Y té tini calalou,
Couliroux frit dans saindoux,
Yon supèbe tonton-bannane,
Lamori roti dans sanne,
Zabocat évec farine,
Zaloïe, macriau, sadine,
Et pis yon ragoût cochon
Qui té ka senti bien bon.
Pou dessè yo té tini
Confiti patate, pain mi (1),

(1) *Pain-mi* est une espèce de gâteau fait avec du maïs et du sirop de batterie, puis bouilli enveloppé dans une feuille de bananier.

FABLE

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

Il y avait deux rats, autrefois ;
L'un habitait les bois,
L'autre en ville demeurait.
Celui-ci alla inviter
L'autre à venir dîner
Avec lui. Le rat des bois lui répondit :
« J'irai, vous pouvez être tranquille. »
Le jour convenu, il se rendit à la ville.
Il arriva chez son ami. Celui-ci
Le conduisit dans un placard
Où l'on serrait
Beaucoup de toute sorte de bons mets.
Il y avait du calalou,
Des couliroux (1) frits dans du saindoux,
Un superbe tonton-banane (2),
De la morue rôtie dans les cendres,
Des avocats, avec de la farine (de manioc),
Des harengs, des maquereaux, de la sardine,
Et puis un ragoût de cochon
Qui sentait bien bon.
Pour dessert ils avaient
De la confiture de patate, du pain mi,

(1) *Coulirou*. — Nom que les Caraïbes donnaient à un petit poisson de mer, très-délicat.

(2) *Tonton-Banane*. — Patate douce cuite, pilée dans un mortier avec de la pulpe de banane mûre et cuite à l'eau ; puis, en ajoutant un peu de jus de citron, on obtient une pâte appelée *Ton-Ton*, qui a beaucoup de rapports avec la saveur de la banane mûre.

Et pis yon bol diri doux,
Boule gigiri et pis lous.
Janmain ouè bon cannari
Comme ça ces ratt là té ni.
Engnein pas té ka manqué ;
Yo té voyé, au plis près,
Chaché yon calebasse tafia
Pou décolé mabouïa (1).
A présent, yo coumencé
Métié sans ri, sans palé.
Quand yo té à tabe, vouéla
Yo té ka mangé la soupe,
Yon valett rouvé plaça,
Yo rentré dans yon trou, floupe !
Quand valett là té foucan,
Ratt laville dit : A pouésent
Tein-mi, valett là pati.
Mangé vitement pou fini
Dinein là, bién com i faut,
Plein boudin nous, avant yo
Vini fè nous pè encò. »
Lautt là réponne : « Moin lè mò,
Si moin fè ça ; moin simié
Viré lacase moin ; Bon-Guè
Pini moin, si moin vini
Pou mangé encò ici.
Moin simié mangé bannanne
Cuite dans sel pitôt, ou tanne. »

(1) *Decolé Mabouïa*. — On appelle, aux Antilles, *Mabouïa* un petit lézard qui possède sous les pattes une espèce de ventouse qui lui permet de courir et de se maintenir sur un corps parfaitement uni et glissant, comme sur une glace, par exemple. Que, si l'on veut le retirer de là, il s'y fixe, s'y attache, s'y colle si fortement qu'il devient presque impossible de l'en détacher par la force. Les mucosités que, le matin, en se levant on a dans la gorge sont quelquefois assez difficile à détacher. Le tafia arrosé d'eau pris en gargarisme facilite le rejet de ces mucosités.

Et puis un bol de riz doux,
Des boules de Gigiri (1).
On ne vit jamais un bon repas
Comme celui que ces rats là avaient.
Rien ne manquait ;
Ils avaient envoyé, au plus près,
Chercher une calebasse de tafia
Pour décoller le Mabouïa (2).
Maintenant, ils se mirent
A l'œuvre sans rire, sans parler.
Pendant qu'ils étaient à table,
Et qu'ils mangeaient la soupe,
Voilà qu'un valet ouvrit le placard ;
Ils rentrèrent dans un trou : Floupe !
Quand le valet fut parti
Le rat de ville dit : « Maintenant
Que le valet n'y est plus, tenez,
Mangeons vite pour finir
De dîner bien comme il faut,
Plein notre ventre, avant qu'on
Ne vienne nous faire peur encore. »
L'autre répondit : « Je veux être mort,
Si je fais cela ; je préfère
Retourner chez moi ; que Dieu
Me punisse, si je reviens
Diner encore ici.
J'aime mieux manger des bananes
Cuites dans du sel, plutôt, entendez-vous. »

C'est par analogie que le peuple appelle *Décolé Mabouïa* prendre un petit verre de tafia le matin à jeun. Mais on détache mabouïa sans besoin, le plus souvent, à toute heure et beaucoup trop.

(1) *Gigiri*. — Plante mucilagineuse qui rapporte une grande quantité de graines ayant le goût de nos pralines. Avec du sucre pilé, on en fait une espèce de nougat.

(2) Voir la note de la page précédente.

CHAPITRE SIXIÈME

De la Préposition

Quand yon nèg ka dit : *Baille parasòl mudame. Li ni en pile lesprit. Moin k'allé l'habitation.* il ignore la préposition. Un européen ne peut se permettre de dire : Donnez le parasol, madame ; il a beaucoup esprit ; je vais l'habitation. Pour s'exprimer avec cette nonchalance, il faut être sous les tropiques et avoir grand chaud. L'Européen, lui, est obligé, pour se rendre intelligible de joindre, d'unir les mots : parasol-madame ; beaucoup-esprit. par un autre petit mot, qui est *de*, et de dire : le parasol de madame, il a beaucoup d'esprit.

De même il doit employer le mot *à* pour unir le premier membre de phrase : je vais, au second membre de phrase : l'habitation. — Je vais *à* l'habitation.

Les mots *de*, *à*, qui ont établi ces liaisons, ces rapports, sont des prépositions

Les noirs n'admettent pas ces rapports. Je te défends de le dire *Moin défann to dit ça. Il se mit à rire. Li prend ri. Mettez-vous là à côté de moi. Mettez ou là coté moin.*

Est-ce à dire que la préposition ne s'emploie pas dans le langage créole. Non, certes.

Il serait difficile, d'ailleurs, de s'en passer, eût-on l'esprit radical et grincheux du serpent. Le noir créole est plus conciliant que ce hideux reptile, et il a ses prépositions, dont voici les principales :

<i>Bò</i> , auprès.	<i>Evec</i> , avec.
<i>Dissous</i> , dessous.	<i>Épis et eppi</i> , avec.
<i>Jouq.</i> jusque. jusqu'à.	<i>Pou</i> , pour.
<i>Panmi</i> , entre. parmi.	<i>Pa</i> , par.
<i>Côté</i> , près, à côté de.	<i>Ecepté</i> , excepté.
<i>En bas</i> , sous, au-dessous.	<i>Magré, magouè</i> , malgré.
<i>Assous</i> , sur.	<i>Pouquó</i> , pourquoi (2).
<i>Lassous</i> , sur.	<i>Adans, ladans</i> , dans.
<i>Dans</i> , en (1).	<i>Piss</i> , puisque.
<i>Apouè</i> , après.	<i>Vouslà</i> , voilà.
<i>Douvant</i> , devant.	<i>Mi</i> , voici.
<i>Dèè</i> , derrière.	<i>En lè</i> , au-dessus, plus haut.
<i>Dipis</i> , depuis.	<i>Auliè</i> , au lieu de (Loc. pr.).

Quant aux prépositions *à* et *de* elles méritent une attention particulière. Nous venons de voir qu'elles ne s'employaient pas dans beaucoup de cas (*yon mōceau pain*); mais il en est d'autres où il est fait usage de ces prépositions. Elles apparaissent alors sous une forme variée et tout-à-fait agréable et neuve pour les Européens.

A s'emploie comme en français, et par exception dans les phrases suivantes : *Laptie à w*, pour il pleut, la pluie tombe. *Moin ka vini toutt-à-thè*, je vais venir tout-à-l'heure. Il tomba raide mort. *Li tombé raide mō à tè*.

Pauve guiabe, magré ça, li té à luvèille larnó. Pauvre diable, malgré cela, il était à la veille de la mort.

Dans cette phrase *à* est employé, mais *de* (de la mort) a été supprimé.

Chien ni guiole fo à caïe maite li.

Le chien a la gueule forte dans la maison de son maître (Prov.).

Nous allons voir maintenant les transformations que subit cette préposition.

La préposition *à* se rend par *dans, pou, ba* et *ta*.

(1) *En* est aussi pronom relatif.

(2) *Pourquoi, Puisque* sont aussi conjonctions.

EXEMPLES : Mettez un ruban à mon chapeau. *Metté yon riban dans chapeau moin.*

Attachez ce cheval à cet arbre. *Maré chouval là dans piè-bois là.*

Ici nous devons faire une remarque : Dans les deux phrases ci-dessus à a été rendu par *dans* ; mais, voyez la malice du noir : dans l'exemple donné plus haut : *chien ni quiote fô à caïe maïte li*, il s'est servi de la préposition à quand il aurait dû, au contraire, employer *dans* pour rendre exactement la préposition française que renferme la phrase : le chien a la gueule forte, *dans* la maison de son maître.

Ainsi, lorsque dans la phrase française il s'y trouve la préposition à, le noir, lui, la remplace par *dans*, et lorsqu'il y a *dans*, gaiement il met à. L'exemple suivant est une nouvelle preuve de cette bizarrerie : Venez dans ma maison (chez moi). *Vini à caïe moin.* Dans est rendu ici par la préposition à.

Ah ! perfide africain, je crois que tu as voulu nous *faire la figue* (1). Mais point ne nous en fâchons. Poulouss, continuons.

(1) Que signifie *faire la figue* ? Cette expression signifie se moquer de quelqu'un en faisant la grimace, et vient de l'italien *far la fica*. On raconte que les Milanais s'étant révoltés, en 1162, contre Frédéric, avaient chassé de leur ville l'impératrice, son épouse, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, et ayant le dos tourné vers la tête de la mule et le visage vers la queue. Frédéric les ayant subjugués, fit enfoncer une figue sous la queue de *Tacor*, et obligea tous les Milanais captifs d'arracher publiquement cette figue avec les dents et de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, sous peine d'être pendus sur-le-champ ; et ils étaient obligés de dire au bourreau, qui était présent : *ecco la fica*.

La plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanais est de leur *faire la figue*, en montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins.

De là ce proverbe a passé aux autres nations.

Pou est souvent mis à la place de la préposition *à*, comme dans les phrases suivantes :

Li conté ça pou toutt parent, pou toutt zanmi li. Il raconta cela à tous ses parents, à tous ses amis.

Qu'est-ce que vous avez à dire? *Ça ou ni pou dit.*

Lajistice mandé yo ça qui té volé poule là. Yonne réponn pou lajistice... La justice leur demanda qui est-ce qui avait volé les poules. L'un d'eux répondit à la justice...

Ba se dit fréquemment dans la conversation à la place de *à*.

EXEMPLES : *Li dit ba yo.* Il dit à eux (il leur dit).

Moin ni conte pou moin conté ba zault. J'ai des contes pour conter à vous autres (à vous raconter).

Moin pas bousoin espliqué ba ou ça ça rilique yè. Je n'ai pas besoin d'expliquer à vous ce que c'est que des reliques.

Ta remplace la préposition *à* dans les phrases suivantes :

Ta tou yo. A leur tour.

Le renard, à son tour, essaya de faire entrer sa gueule...
Rina ta tou li essayé fè quiote li entré...

C'est ta moin, c'est ta li, ta yo, ta zault pour c'est à moi, c'est à lui, à eux, à vous autres.

Zhèbe guinein là té ta yon pè. Cette herbe de Guinée appartenait à un Père.

La préposition *de* n'est jamais employée comme en français. Lorsque, parfois, on l'exprime, elle se rend par *dans*, par *di* et par *du*.

EXEMPLES : *Jòdi moin k'allé trangle, si ou pas lé essayé tiré zo là dans gòge moin.* Je vais étrangler aujourd'hui, si vous ne voulez pas essayer de retirer cet os de ma gorge.

Zault jà save sépent c'est plis mauvais dans toutt zanimaux dans bois. Vous n'ignorez pas que le serpent est le plus dangereux de tous les animaux qui vivent dans les bois.

Quil est-ce qui plis fò dans nous quatre? Qui est-ce qui est le plus fort de nous quatre ?

Emploi de *di* :

Quand quèquefois yo té blié fêmein pac mouton à clé, yo té ben su le matin, trouvé passé yonne di moins. Si quelquefois on avait oublié de fermer à clé le parc aux moutons, on était bien sûr, le matin, d'en trouver un de moins.

Ca fè yon procès plaidé lacaze jige di paix qui té dans yon lembarras pou save ça qui té tini raison. Cela fit un procès qui fut plaidé chez le juge de paix, qui fut dans l'embarras pour savoir qui avait raison.

Camille, allez chez M. Pierre prendre une bouteille de bon vin. Canmi, allé chaché l'avaie missiè Piè yon bouteille bon di vin.

Emploi de *du* :

Seigneur, prend pitié de nous. Seignè pouend pitié du nous.

J'ai entendu parler de vous. Moin tann palé du ou.

Exercices phraséologiques.

On m'a recommandé de ne pas parler. Yo dit moin pas palé.

Je vais à l'habitation de M. Pierre. Moin ka allé l'habitation missiè Piè.

Il est temps de partir. I temps nous allé.

Je viens chercher la robe de mademoiselle. Moin ka vini chaché robe mannzelle.

Si nous faisons demain une petite partie de rivière.
Si nous sé fè demain yon ti pati riviè.

On le fit mourir sous les coups. *Yo fè li mourì en bas coup.*

Jusqu'au chat qui vint aussi lui donner un coup de griffe. *Jouq chatt qui vini tou ba li coupd'-griffe.*

Voilà tout ce que j'ai à dire. *Vouèlà tout ça moin ni pou dit.*

Il dormit en faction et on le mit en prison. *Li dómì dans faction, yo metté li dans pouison.*

Viens avec moi, je te donnerai des bonbons. *Vini eppi moin, moin ké ba ou doudour.*

Il était là depuis une heure, lorsqu'il sentit tout-à-coup un poisson qui saisissait l'hameçon. *Li té là dipis yon nhé, quand li senti yon bon coup yon pouèsson quimbé zain là.*

Yon bon coup viè béké là vouè yon sépent té ka lové cò li. *Li té pè.*

Au lieu de chercher à les séparer, il riait. *Auliè chaché séparé yo, li té ka ri.*

Asseyez-vous sur ce canapé, auprès de moi. *Sisse (1) ou lassous cannapé là côté moin.*

Ce n'est pas à l'heure de souper que l'on doit songer à mettre le calalou sur le feu. *C'est pas à lhè soupè yo douè chongé pou metté calalou lassous difè.*

Mettez cela devant le feu. *Mette ça douvant difè.*

Il l'a dit devant témoin. *Li dit li douvant témoin.*

Mais, quand yo rivé douvant
Lennemi, té yon lault zaffè.
Zofficiè, pou coumandé
Té ni bousoin dleau sicré.

(1) A Saint-Domingue, *Asseoir* s'exprime par *Sitta*. Je m'assois, *Mo Sitta*. - C'est un verbe de la langue congo qui est extrêmement douce, coulante et flexible. *Fifa*, donner un baiser, est aussi un verbe congo.

CHAPITRE SEPTIÈME

De l'Adverbe

Ainsi qu'en français, l'Adverbe (*ad verbum*) sert à modifier ou un verbe : *Li ka maché doucement* ; ou un adjectif : *Li ti brin gourmand*. Il est un peu gourmand ; ou un autre adverbe : *Zouéseau li ka chanté ben rament*. Cet oiseau chante bien rarement.

Les principaux adverbes créoles sont :

<i>En pile, tout plein, tout plein, yon rafale.....</i>	Beaucoup, extrêmement.
<i>Ti brin (ti bouin).....</i>	Un peu.
<i>Comben</i>	Combien,— que (signifiant combien).
<i>Jà.....</i>	Déjà.
<i>Què temps.....</i>	Quand (1) (dans quel temps, à quel moment?).
<i>Jodi</i>	Aujourd'hui.
<i>Janmain</i>	Jamais.
<i>Dimain et Dumain</i>	Demain.
<i>Hiè.....</i>	Hier.
<i>Tà.....</i>	Tard.
<i>A lhè.....</i>	Lorsque (1).
<i>Atò.....</i>	Actuellement, maintenant.
<i>Apouès, apouès cà.....</i>	Après, ensuite.
<i>Deiè.....</i>	Derrière.
<i>Douvant</i>	Devant.
<i>Douboutt</i>	Debout.
<i>Plis, Pis.....</i>	Plus, davantage.
<i>Sitout.....</i>	Surtout.
<i>Tropp.....</i>	Trop.
<i>Espouès</i>	Exprès.

(1) *Quand, Lorsque* sont aussi conjonctions.

<i>Pit-t'ell</i>	Peut-être.
<i>Yon fois</i>	Tout de suite (locut. adverb.).
<i>Disuite</i>	De suite (loc. adv.), Aussitôt.
<i>Hèrèsement</i>	Heureusement.
<i>Malhèrèsement</i>	Malheureusement.
<i>Nècèsement</i>	Nécessairement.
<i>Quèquefois</i>	Quelquefois.
<i>Ensam</i>	Ensemble.
<i>Press</i>	Presque.
<i>Pròbabement</i>	Probablement.
<i>Où. Ouli</i>	Où.
<i>Piess, Piess</i> (répété)....	Plus du tout (locution adverbiale)
<i>Tou</i> (abrév. de <i>itou</i>) (1) ..	Aussi, Egalement.
<i>Dissous</i>	Dessous.
<i>Icitt</i>	Ici.
<i>Au contrè</i>	Au contraire (locution adverbiale)
<i>Yon bon coup</i>	Tout à coup, id.
<i>D'ailtè</i>	D'ailleurs.
<i>Rament</i>	Rarement.
<i>Pitôt</i>	Plutôt.
<i>Miè</i>	Mieux.
<i>Selment</i>	Seulement.
<i>Deuxièmmement</i>	Deuxièmement.
<i>Derhò</i>	Dehors.
<i>Doussoument</i>	Doucement.
<i>Vouèment</i>	Vraiment.
<i>Volontièment</i>	Volontairement.
	Désormais.
<i>Passé lajounèin jòdi.</i> }	Dorénavant.
	A l'avenir.
	Dès ce moment.
<i>Dans temps qui passé...</i>	Autrefois, Jadis.

Quand viendrez-vous ? *Qui temps ou kaille vini ?*

Tous les deux allons marrons. — Quand ? — Demain. —

Eh ! bien, bon. *Tout les dè en-nous marron.* — *Qui temps ?* —

Dimain. — *Eh ! ben, bon.*

Donnez-le moi tout de suite. *Ba moin li yon fois.*

Cette maison est trop chaude. *Caie là chaud'tropp.*

NOTA. — *Trop* se place toujours après l'adjectif et il se prononce comme s'il était écrit avec un *e* muet.

(1) *Itou* vient de l'ancien français *Itel* ; il est resté populaire dans toute la Normandie. *Et mé itou* dit un Dieppois.

Yo dit yo save dansé, ça pas vouè, ça vantè; yo pas capabe SELMENT dansé Boudin-clairett. Ils disent qu'ils savent danser, ce n'est pas vrai, c'est une vanterie; ils ne sont pas capables seulement de danser *Boudin-clairett*.

Vous partez déjà. *Ou jà pali.*

Il dit : (le singe) Je ne suis déjà si mal. *Li dit : moin pas jà si mal.*

Moin jà dit ou, Mussiè, etc.

Jà (en latin *jam*), est le vieux mot français:

Si jà ne chante le coq si vient le jour (Prov. du XV^e siècle.).

Clément Marot a dit :

Son embonpoint commence à se passer,
Jà ce beau teint commence à s'effacer.
Et ces beaux yeux, clairs et resplendissants,
Qui m'ont navré, deviennent languissants.

Jà avait aussi la signification de jamais.

Qui au soir ne laisse levain,
Jà ne fera au matin
Lever paste... (RABELAIS.)

*Moin jà dit ou, Mussiè, quitté moin tranqui
Ou ka prann ou trop mal épis nous zautt jeine fi;
Ou ka embété moin; ou ka pris dans piè moin;
Piss ou pas plis malin, metté ou dans yon ti coin.*

De la Négation

Ne, Ne pas, Non, s'expriment en créole par *pas* et par *piess*.

Personne ne viendra. *Pessonn pas ké vini.*

Aucun n'osait s'aventurer. *Pessonn pas té ka osé sè ça.*

Je ne vous ai rien dit qui puisse vous fâcher. *Moin pas dit ou engnien qui pé fâché ou.*

Je ne sais pas. *Moin pas save.* Ne dormez pas. *Pas dòmi.*

N'ayez pas peur. *Pas ni pè, chè*. Ne me touchez pas. *Pas magnien moin*. Il ne sort pas. *Li pas ka sòti*.

Vous ne le lui direz pas. *Ou pas ké dit li ça*. Je ne vous parle pas. *Moin pas ka palé ou*.

Je ne le connais pas, je ne l'ai même jamais vu. *Moin pas connaît li, moin janmain ouè li*.

Il y a lieu de remarquer que dans les phrases ci-dessus la particule négative *pas*, qui, en français, est placée après le verbe, le précède, au contraire, dans le créole. C'est que le noir dit, en effet : *Moi pas savoir* ; *vous pas parler* ; *vous pas dormir* ; *moi pas connaître lui*.

Il est fait exception à cette règle lorsque la proposition négative est formée avec le verbe *Pouvoir*. Je ne puis pas. *Moin pé pas*. Nous ne pouvons pas marcher. *Nous pé pas maché*. Ils ne peuvent pas rester tranquilles un instant. *Yo pé pas retté tranqui yon ti moument*.

Comme on le voit, *pas* est placé après le verbe. Il y a une raison à cela. Si l'on disait : *Moin pas pè* ; *nous pas pé maché* ; *yo pas pé retté tranqui*. Cela pourrait être entendu pour : Je n'ai pas peur ; nous n'avons pas peur de marcher ; ils n'ont pas peur de rester tranquilles. C'est afin d'éviter ce contre-sens que le noir énonce la particule *pas* après le verbe, comme en français.

Né pas, formant avec Avoir, verbe actif (posséder), une proposition négative, se rend en créole par *pas... piess...* (*pas* étant mis devant le verbe et *piess* après).

Je n'en ai pas *Moin pas tini piess*. Il n'y en a pas, il n'y en a brin. *Pas tini piess*.

Non, s'exprime aussi quelquefois par *piess*. Vous n'en avez pas ? R. *Piess* (Non).

Pour affirmer absolument, sans réserve, on répète le mot *piess*, et on dit *piess, piess*.

Ne... que équivalant à *seulement* se rend par *anni* (*an-ni*).

Il n'aime que sa marraine. *Li ainmeïn anni neinneine li.*
Je n'en ai qu'un. *Moin tini anni yonne.*

Ils ne savent que manger et dormir. *Yo save anni mangé épi dômî.*

Il n'y a que lui à pouvoir faire cela. *Anni li qui pé fè ça.*

Il avala tout, ne laissa que les pattes pour leur mère.
Li valé toutt, quitté anni patte yo pou manman yo.

Je n'aime que quand on me le rend. *Moin ainmeïn anni quand mounn là ka rann moin li.*

Yon jou, bô yon lariviè,
Caïali (1) té ka promeneïn.
Missiè té lé fè doctè,
Pas té pressé pou dineïn.
Et poutant en pile pouésson,
Dans d'leau là té ka nagé.
Mais feignant là té ka dit :
Quand moin va senti lafaim,
M'a vini prend ça qui faut.
.....
Piss i faut *anni* baissé
Yon ti brin, pou ramassé,
Pis là i sra assez temps.

Le mot *Anni* a d'ailleurs plusieurs significations ; il remplace les adverbes, prépositions et locutions suivantes : Aussitôt, dès, presque, à peine, pas plus tôt, etc.

A peine étaient-ils arrivés dans les bois qu'ils aperçurent un tigre. *Anni yo té rivé dans bois yo ouè yon tig, qui pas té tini lè douce.*

Dès qu'ils furent partis. *Anni yo té pati.*

(1) *Caïali*. — Nom que l'on donne à la Martinique à une espèce de grue, de petite cigogne, qui se tient dans les endroits marécageux, parmi les mancenilliers.

CHAPITRE HUITIÈME

De la Conjonction

Tous les mots qui servent à joindre deux pensées ou deux propositions semblables, s'appellent conjonctions (*jungo* : je joins, *cum* : avec).

Les principales conjonctions créoles, sont :

<i>Adans, ladans</i>	Dans (1).
<i>Coument</i>	Comment.
<i>Comm</i>	Comme (?).
<i>Epi</i>	Et.
<i>Loss</i>	Lorsque.
<i>Mais</i>	Mais.
<i>Magré (magoué)</i>	Quoique, bien que.
<i>Non</i>	Donc.
<i>Piss</i>	Puisque (1).
<i>Pass ou Pace</i>	Parce que.
<i>Pouquò, quo fè</i>	Pourquoi (1).
<i>A lhè</i>	Lorsque, Quand.
<i>Jouq temps</i>	} Jusqu'à ce que.
<i>Jiss temps</i>	

Vous savez que demain nous devons chasser dans les bois. *Zautt save dimain nous douè allé lachasse adans bois là.*

Il laissa tomber son fromage dans la gueule du renard.

Li quitté frommage là tombé adans guiole rina.

Comment ferai-je, maintenant. *Coument moïn va fè avô.*

Comme il disait cela un chien entra dans la cour et

(1) *Dans, Puisque, Pourquoi* sont également prépositions.

(2) *Comme* est aussi adverbe, lorsqu'il signifie de même que, ainsi que.

sauta sur compère le loup. *Conn li té ka dit ça, yon chien
entré lodans lacou, li sauté lassous compè loup.*

Bien que le serpent ait de petits yeux, il voit très-clair.

Magré sépent ni ti zîé li ka vouè clé bien (Prov.).

Puisque vous ne voulez pas m'écouter, je m'en vais.
Piss sautt pas vlé couté moïn, moïn k'allé.

Pourquoi fais-tu cela? *Quò fè ou ka fè ca?*

Pourquoi avez-vous mis votre argent dans la terre?
Pouquò fè ou metté lagent ou dans tè.

Pourquoi pleures tu, mon fils? *Quò fè to ka pléré, moufi?*
Parce que j'ai été battu. *Pass yo batte moïn.*

Il eut peur et se mit à courir jusqu'à ce qu'il fut arrivé
à la maison de sa mère. *Li té ni pè, li pouend couri jouq
temps li rivé à caïe manman li.*

REMARQUE. — Il est d'usage, en créole, de ne pas se
servir de la conjonction *que*.

EXEMPLES : Je crois que vous avez tort. *Moïn couè ou
tini tò.* Il est inutile que vous veniez demain. *Pas lapeïne
ou vini dimain.* Nous n'y serons pas. *Nous pas ké là.*

D'où sors-tu que je ne t'ai pas vu. *Oti to ka sòti moïn
pas ouè to.*

Viens, mon fils, que je t'embrasse. *Vini, moufi, moïn
bò ou.*

Il faut que je travaille. *Faut moïn travail.*

Il fallait que la bourrique eût de bonnes jambes, pour
porter deux gros corps comme ça à la fois. *Fallait bourrique
tini bon jam pou pôté dè gouòs cadave conn ça yon coup.*

Ils veulent que je chante ce soir. *Yo vlé moïn chanté
ausouè là.*

Dans les expressions composées : Avant que, après que,
depuis que, parce que, sitôt que..... la conjonction *que*
reste également sans emploi.

Il était mort avant qu'on arrivât. *Li té mò avant yo rivé.*

Qu'avez-vous fait depuis que vous êtes là? Rien. *Ça ou fè dipis ou là? Engnien.* Et pourquoi ne travaillez-vous pas? Parce que je ne veux pas. *Pouquò ou pas ka travaill? Pass moin pas vlé.*

Eh! bien, sitôt que Monsieur sera de retour, nous verrons bien cela. *Eh! ben, sitôt Missiè kaille vini nous va ben ouè ça.*

Ce n'est qu'accidentellement et capricieusement que l'on emploie la conjonction *que*.

Victor est plus fort que son frère. *Victò pis fò qu'fouè li.* Il marche mieux que lui. *Li ka maché miè qu'li.*

Cet enfant est pire que le diable. *Ti manmille là i pis qu'guiabe.*

Il voudrait que tu vinsses parce qu'il ne serait pas seul. *I sé lè qu'ou té vini pace li pas sé rété tout sel.*

L'usage fera connaître quand il convient de se servir de cette conjonction.

NOTA. — 1° *Que* signifiant pourquoi, se rend par : *Quò fè.* Que ne faites-vous cela. *Quò fè ou pas ka fè ça.*

2° *Que* signifiant seulement, se traduit par : *Selment.* Il ne travaille que pour vivre. *Li ka travaill selment pou mangé.*

3° Enfin, lorsqu'il signifie combien, *Que* est adverbe de quantité et s'exprime par : *Comben.*

Que vous êtes heureux d'avoir une grande maison comme celle-là. *Comben ou hère tini yon grand caïe comm tala.*

Que de gens à qui vous faites du bien. *Comben mounn à qui ou ka fè dibien.*

CHAPITRE NEUVIÈME

De l'Interjection

Les interjections, les exclamations sont le langage de la passion. Elles expriment d'une manière concise et rapide les mouvements subits de l'âme et les sentiments qu'éveillent en nous la joie et la douleur, l'admiration et le mépris, la haine, la dérision ; accompagnés de signes, de mouvements, elles peignent d'une manière sensible la colère et le désespoir, la surprise et la peur, le désir, l'indifférence, l'amour, etc.

C'est par des cris expressifs et des gestes que les premiers hommes s'efforçaient de se communiquer leurs sensations. C'était le langage d'action, précédant celui du jugement et du raisonnement, lequel s'est formé, étendu et a progressé en même temps que se développaient nos besoins, nos idées et nos connaissances.

Les noirs, ayant peu de besoins, observent peu et ont peu d'idées. Par suite, leur langage est pauvre en mots, imparfait et tout-à-fait impropre à traduire les conceptions de l'esprit touchant la littérature, les arts, les sciences.

Comment s'étonner après cela de rencontrer dans le langage monosyllabique des noirs de nos colonies une riche nomenclature d'exclamations, d'interjections.

Les Africains font, en effet, un usage fréquent, continu des interjections qu'ils savent rendre très-expressives par des intonations particulières et des gestes nombreux. Ces

accents naturels sont pour eux équivalents à des phrases entières.

Liste des interjections les plus usitées en créole :

<i>Aïe ya, yaïe, ché!</i>	<i>Ça ou dit! (Plaît-il!)</i>
<i>Ouaïe, ouaïe, ouaïe, ouaïe!</i>	<i>Ça, ça yè!</i>
<i>Aïe, ma pauve!</i>	<i>Gadé, anh! mon Guè, Seigné!</i>
<i>Eh! ben, eh! ben, eh! ben!</i>	<i>Tein-mi!</i>
<i>Anh! anh! anh! anh!</i>	<i>Mi moïn!</i>
<i>Ouille foutt!</i>	<i>Mi sèpent!</i>
<i>A moïn! A moïn!</i>	<i>En-nous vitement!</i>
<i>Ouïll!</i>	<i>Aïe! ché doudoux cocott!</i>
<i>Mi!</i>	<i>Ban-nan-ne!</i>
<i>Bon khè moïn!</i>	<i>Paix bouche ou!</i>
<i>Ha! ha! ha! ha!</i>	<i>Latin ou!</i>
<i>Jésis-Maïa!</i>	<i>Toult bon!</i>
<i>Haïe fouing!</i>	<i>C'est ça brave!</i>
<i>Houlo! ba li! ba li!</i>	<i>Blou-couloume! (Patatra!)</i>

Aïel ché ou sòlde ou c'est yon pont! (Prov.)

Au fè! au fè! Mesdames, difè pris dans babe Olo (Chanson.)

Ouille, fouing! gadé cannari ka bouï sans défè.

Remarques détachées

Aïe ya yaïe! Cette interjection, très-souvent employée, exprime la joie, la douleur, la surprise.

Ouille! Marque l'ironie, la malignité, la maligne joie.

Mi! très-usitée en créole; s'emploie pour appeler et signifie alors : Eh! — Dites-donc! — Eh! là-bas. — *Mi! machann là.* Eh! la marchande.

Cette exclamation sert aussi à avertir, à attirer l'attention. *Mi! couté ça moïn dit ou.* — *Mi! chatt là ka volè viann là.* Elle signifie encore : voici, voilà! — *Mi madras ou, ché.* Me voilà. *Mi moïn.* Le voici. *Mi li.* Voici du mil pour vos poules. *Mi mi pou poule ou.*

Voilà le zombi qui vient te prendre. *Mi zombi* (1) *ka vini pòté ou allé, vini vitt, chè cocott.*

Unie au mot *tein*, *mi* forme une expression interjective qui répond à : tenez, tiens ; tenez, regardez. *Tein-mi, gadé.*

Enfin, cette interjection marque la joie, la surprise, l'étonnement, la peur, et répond alors à : Ah ! — Ha !

Ha ! c'est vous, chère. *Mi ! c'est ou non, chère.* Ah ! un serpent. *Mi ! sèpent là !* Ah ! le feu qui est dans votre robe. *Mi ! difè qui pris ladans robe ou.*

Fouing ou *Fouingue*. Exprime l'impatience. Et donnez-moi le temps de le faire, diantre ! vous êtes trop pressé. *Et ba moin temps fè li, fouingue ! ou trop pressé, magoué ça.*

Quand je vous appelle, pourquoi ne venez-vous pas, que diable. *Quand moin ka crié ou, quò fè ou pas ka vini, foingue.*

Bon khè moin ! Cette expression interjective, qui est souvent employée, signifie : Bonté divine ! Dieu m'en garde ! Oui-da ! Allons donc ! Ah ! bien oui ! Quelle idée ! Elle exprime la dérision, l'ironie.

La femme dit : Oui-dà, monsieur le loup, vous croyez que je vous aurais donné mon enfant *Femme là dit : Bon khè moin, loup là, ou couè moin sé ba ou yche moin.*

Latin ou ! est employé pour défier ; équivaut à : Je vous mets au défi ; Eh ! bien faites-le donc, dites-le donc, vous.

Cette expression laconique veut dire : Tu perdrais plutôt ton latin que de faire. . . . (telle chose) (2).

(1) *Zombi* est congo ; il signifie toute puissance, génie malfaisant.

(2) *Perdre son latin*. — J'y perds mon latin, est une expression proverbiale française déjà ancienne, et qui est encore employée pour ex-

Il saisit la pauvre chauve-souris qui lui dit : Mais, est-ce que vous êtes folle ? Je vous défie de me trouver des plumes. *Li quimbé pauve sourissol qui dit li : Mais ess ou foll ? Latin ou ! trouvé plinn moin.*

Ban-nan-ne ! (Banane) signifie : Je t'en souhaite ! Je t'en fiche ! En disant Bannanne ! le négriillon accompagne son exclamation d'un geste qu'il exécute avec rapidité en mettant le bout du pouce sur la joue et en faisant tourner prestement la main du haut en bas. Ce signe est frère du pied-de-nez. — *Mi ! Ban-nan-ne !*

Capitaine bâtiment là vini mandé li com ça, si li té lé mette lagent dans bâtiment, pou fè yon coupd-contrebanne. Li réponn ba li : Bannane ! mon chè.

primer que l'on ne comprend rien, que l'on ne peut réussir à faire ou à trouver quelque chose.

Régnier, dans sa XV^e Satire, où il se plaint de la verve poétique qui le contraint à faire des vers malgré lui, a dit :

Et ma philosophie y perd tout son latin.

Il commence ainsi sa satire :

Oui, j'écris rarement, et me plais de le faire,
Non pas que la paresse en moi soit ordinaire,
Mais sitôt que je prends la plume à ce dessein,
Je crois prendre en galère une rame en la main.

Exercices Phraséologiques.

Gadé, chè, tein-mi yon zè tout-à-lhè nhomme ou sôti ponn.

Louss (l'ours) dit : « Gadé léphant, pauve guiabe ! Magoué ca, i temps yo ba li ti bouin lakhé.

Nein compè cobeau gonflé, aïh ! aïh ! aïh ! ça li tann là ?

Yon mounn contré yo apoués ça, li dit : « Jésis-Maïa ! gadé ces gens là ka isé soulié yo, pitôt mouté bourrique là.

Pouloss, lion là prend pléré. Evcc gros dleau là dans ziè, li crié : « Bon-Gué, Seigné ! gadé, quand ou dans malhè ça ça yé, jouq bourrique tou qui vini pou ba moin coup.

Bon khè moin ! conm ça ou lè moin baille lagent pou douanié.

Hé ! hé ! moin pas ni bousoin fé commèce encò ; moin bien conm moin yè.

Aïe ! chè, bô doudoux ! Doudoux ba ou poule épis diri ;
Aïe ! chè, bô doudoux.....

Refrain d'une chanson.

Aïe, ya Aïe ! ça zault ka dit nous là,
Ca donc bien vouè la *Guéiè* kaille pati !
Li kaille pôté épis doudoux nous
Lanmou, lajoie, bonhè, repos, lavie.

Pas ké vouè zault c'est yon chagrin môtèl,
Toujou souffui, aïe, c'est pas yon lavie.
Chagrin lanmou pas gainein guérison.
Ou'a beau dit nous, nen c'est pas yon destin.

(Chanson.)

FABE

LE MEUNIER SON FILS ET L'ANE

Mounn pas facile à contenté :
Ça yonne ainmein lault rhaï li ;
Yonne ainmein travail, lault dômi,
Lault ainmein rhade, lault bon mangé.

Ni lidé contenté les zautt
Pouloss, pou nous, c'est yon foli !
C'est ça moin va fè ouè jôdi
Dans ça moin k'allé dit ba zautt.

Yon jou, yon pauve viè zhabitant
Té ni yon bourique pou li vann
Li avec gaçon li descann
Dans bouq pou metté li lencan.

Pouloss, tout les dé, dans chimin
Pou pas fatigué bourique là,
Yo metté li dans yon branca,
Pou pôté li conm yon cô saint.

Poumiè mounn qui rencontré yo,
Couvencé prend ri : quia ! quia ! quia !
« Zautt janmain ouè travail conm ça ?
Ça c'est yon travail nég ibo (1). »

(1) *Ibo*. — Ce nom était donné aux nègres provenant de l'intérieur des terres de la Côte des Esclaves. — Les Ibos croyaient à la transmigration des âmes, ce qui les portait au suicide.

Zautt ka prend lapeine, bon khè sott,
Fatigué cò zautt pou poté
Yon bête qui ni pié pou maché ?
Faut couè zautt tout les dè bien sott.

C'est zautt qui té doué ka mouté
Lassous dos li, li faitt pou ça.
Yo comprann ça. Ti gaçon là
Moulé, viè nhomme rété à pié.

Yon ti moument apouès, vouèlà
Yo rencontré tois négociant
Qui trouvé ça mal. A pouésent,
Yo crié pou ti gaçon là :

« C'est pas ou qui té douè mouté ;
Pou papa ou faut ni zéga :
Ou, ou jeine, li, li viè déjà,
Ou tini lafoce pou maché. »

Viè nhomme là, pou ces gens là dit :
« I faut contenté zautt, Messiè. »
Gaçon li décann, li mouté,
Et pis yo tout les tois pati.

Yon moument apouès, yo contré
Adans chimin yo tois jeine fi,
Yo tout les tois coumencé dit
Viè nhomme là té ni tò mouté.

Yonne dit : « Viè zombi là, gadé
Si li pas sam yon mâle-macaque
Lassous dos bourique là, yon sac
Paille sré paraitt plis dégagé. »

Yon lault dit : « C'est yon zanimau
Qui lassous dos yon lault, ma chè.
Vouément ça ka fè ma! au khè,
Ouè gaçon li trappé bobo,

Passé dans laboue, dans piquant,
Reinté cò li, maché à pié,
Sali jam li adans boubié,
Pendant temps yon viè massogan

A chouval, conm yon maite soucri,
Conm yon viè chatt ka fè gros dos ;
Gadé si li pas sam yon veau ?
Tini pou pléré et pou ri. »

Viè béké là réponn ba yo :
« Zautt ni pit étt raison palé,
Moin té jà tini même lidé ;
Mais zautt ni tò crié moin veau.

Piss c'est lidé zautt, mes zanmi,
Toutt mounn i faut moin contenté :
Pou les zautt, i faut moin rété,
Pou zautt, en coupe, mouté moufi. »

Yo pas rété com ça longtemps
Sans rencontré mounn pou palé :
Yo dit bête là té fatigué ;
Ça pas té yon joujou zenfant,

Yon chage com ça ! ça té trop lou,
Magré ça, — ça té ka fann lâme ;
Fallait bourique té ni bon jam,
Pôté dé gros cadave yon coup.

Nhomme là té ka trouvé déjà
Ca té coumencé embêtant ;
Li couté ça yo dit poutant.
Li dit : « Laissez moin ouè com ça,

Si m'a pè fé toutt mounn plaisi. »
Yo tout les dè descanne à tè,
Et pis, à pieds, maché déiè
Bourique, qui dit yo grand méci.

Yon mounn contré yo apouès ça,
Li dit : Jéjis-Maïa ! gadé
Ces gens là ka isé soulié
Yo, pitôt mouté bourique là.

Jamain ladans zaffé les zautt
Moin pas aimein fouré nein moin ;
Mais bourique douè pôté chrétien.
Faut couè zautt tout les dè bien sott. »

Nhomme là pède patience à la fin,
Li réponne : « Moin té vouè déjà
Moin té yon sott, pace c'est pou ça
Moin ka couté parole quéquin.

Mais, passé lajounèin jòdi
Quand quéchouse va ladans tête moin,
Sans prend conseil aucun vouésin,
Tout sel, moin va toujou agi. »

Et nhomme là té tiní raisor.
Faut pas couté les conseillè,
Suive lidé ou toujou. Zaffé
Cabritt c'est pas zaffé mouton.

CHAPITRE DIXIÈME

LOCUTIONS. — ONOMATOPÉES. — MIMOLOGISME, ETC.

§ I.

Chaque langue, chaque idiome a des expressions et des tours qui lui sont propres et qui ont un nom spécial. On les appelle : *hellénismes*, *latinismes*, *gallicismes*, etc., suivant que les tours sont particuliers à la langue grecque, latine, française, etc.

L'idiome créole a aussi ses expressions que nous appellerons *créolismes*.

Il y a des créolismes qui sont assez remarquables, assez curieux. Nous ne donnerons que ceux qui méritent le plus d'être connus.

Khè moin tombé jouque dans piè moin. Mon cœur est tombé jusqu'à mes pieds. Cette expression employée par les noirs pour dire : « le cœur me manqua, » n'est pas sans originalité. J'eus si peur que je tombai en défaillance ; j'étais plus mort que vif ; mon cœur ne battait plus, il était tombé à mes pieds.

Khè lanmou pas ka sauté. Cœur de l'amour ne saute pas. Cela signifie : L'amour ne fait pas battre mon cœur. — Eh ! bien, Mademoiselle vous ne voulez donc pas vous marier ? R. *Khè lanmou pas ka sauté.*

Moin pas ké tiré boyau metté paille. Je ne retirerai pas mes boyaux pour mettre de la paille. Ce qui veut dire : Je ne puis donner de ce dont je n'ai que pour moi et les

miens. Je ne puis cependant pas me retirer le pain de la bouche pour le donner aux autres.

Zòreille ou gouòs passé tête ou. Vos oreilles sont plus grosses que votre tête. — Mais pourquoi ne faites-vous pas comme on vous le dit? Vous êtes entêté comme un mulet. *Zòreille ou gouòs passé tête ou.*

D'eau passé farine. Plus d'eau que de farine. On désigne par ces trois mots l'état d'ivresse d'une personne; elle a bu plus qu'elle n'a mangé.

Conm dit conte là. Quand un nègre cite un proverbe, il le fait toujours précéder de ces mots : *Conm dit conte là* (comme dit le conte). *Pace, conm dit conte là, « quand milatt tini yon viè chouval yo dit nègress pas manman yo. »* Parce que, comme dit le conte, quand les mulâtres ont un vieux cheval (possèdent quelque chose), ils prétendent que les négresses ne sont pas leurs mères.

Par ce proverbe, les noirs expriment que les mulâtres sont orgueilleux et ingrats, et ils se vengent de leur mépris en leur décochant des traits piquants comme celui-ci, par exemple : *Milatt ka batt, cabritt ka mò.* Les mulâtres se battent, ce sont les cabrits qui meurent.

Tout ça conm ça. Après une énumération de choses, de faits, de circonstances, les noirs ne manquent jamais d'ajouter « tout ça conm ça. » Cette locution répond à *et cætera*, mots latins passés dans la langue française (1).

Yo rivé avec bâton, avec tailla, avec rigouèse, tout ça conm ça.

Moin ni bousoin anni baissé quand vent, laplie, tout ça conm ça, ka passé lassous tête moin.

(1) *Et cætera.* — L'usage de ces mots vient du temps où l'on rédigeait les actes en latin, c'est-à-dire jusqu'en 1539. On les a conservés dans le discours français comme s'ils étaient du même langage, lorsqu'en parlant on omet quelque chose.

Bien conn i faut. Expression encore très en usage dans le discours. *Avec bec li chaché tant, li fini pa tiré zo là derhò, bien conn i faut.*

Pouloss quand li té changé, bien conn i faut, li allé pou li fè lanmou.

Pour dire : un soir, cette journée-ci, un dimanche..., on emploie les locutions suivantes : *Yon jou ausouè* (un jour au soir, ce qui est antithétique), *Lajounein jòdi* (la journée d'aujourd'hui), *Yon jou dimanche.* Les noirs aiment la réduplication, le pléonasme. Ainsi ils disent encore en reprenant leur narration : *Pouloss apouèsent* (pour lors à présent), et encore : *Vouèlà yon bell beau temps. C'est rhonte li rhonte.* Il a honte.

Ou tann (vous entendez). Employé très-fréquemment dans le langage créole ; se met à la fin d'une phrase pour appuyer le sens ; c'est aussi une recommandation. *Couri allé et vini vite, ou tann.* Courez et venez vite, vous entendez. *Pas amisé ou dans chimin, ou tann.* Ne vous amusez pas en chemin, vous entendez

Couri dèè chien pou trappé zo. Courir derrière les chiens (suivre les chiens) pour attraper des os. Cette figure, dont se servent les noirs pour peindre la misère extrême d'une personne, est certainement très-expressive.

Ah ! le pauvre homme, il paraît bien misérable. R. *Pauve guiabe, li ka cououi dèè chien pou trappé zo.* Peut-on mieux exprimer métaphoriquement l'indigence absolue de quelqu'un.

Quand nous té dans balisiè nous té bien, apouèsent ou dans zabocat nous pas bien. Cela signifie : Quand nous étions malheureux ensemble (dans les balisiers) (1) nous étions bons amis, aujourd'hui que vous êtes dans la prospérité (dans les avocats) nous ne sommes plus amis, vous ne faites plus attention à moi.

(1) *Balisier*, plante qui a l'apparence du bananier et qui porte une belle fleur,

Bagaïe ou bien bon. Votre affaire est en bon train, votre situation est bonne.

Bagaïe (1) est un mot qui n'a pas de signification précise, déterminée; il s'emploie abusivement comme *affaire* et *chose*, en français. Une entreprise dangereuse, c'est *bagaïe*; un discours auquel on ne comprend rien, *bagaïe*; de mauvaises raisons, des maux, des souffrances, c'est *bagaïe*; des projets, des affaires embrouillées, des marchandises, un mobilier, un plat couvert, un objet même connu, tout cela, c'est encore *bagaïe*. Rien de plus élastique et accommodant que ce mot qui est mis à toute sauce.

Quand mounn ka joué yo coutime ri; macaque pou ça pas té en faute; yo té ka roulé, quimbé côte yo, à foce bagaïe là té jauli.

Pouloss, pou les sautt là rina dit : bagaïe qui ka embarrassé nous toujou, quand nous lé cououi, c'est lakhè nous.

..... La chose (*bagaïe*) qui nous embarrasse toujours quand nous voulons courir, c'est notre queue.

Cassé lacode. C'est, pour une femme, jeter son bonnet par dessus les moulins; pour un homme, se jeter dans des situations critiques où son honneur peut sombrer.

Ou jà brilé bambou eppis roseau. Expression qui signifie : Avoir fait tous les métiers ou mené une vie qui tient au libertinage. Elle répond à celle de : « Rôtir le balai » Cet homme a longtemps rôti le balai, c'est-à-dire vécu dans le désordre.

Baille là. Donnez de l'air, faites place. Allons, la marmaille, déguerpissez, donnez de l'air, faites place. *Allons, ti manmaille là, baille là.*

(1) Il était nécessaire de faire connaître ce mot original, que nous avons tiré de notre *Dictionnaire français créole et créole français*, ouvrage non encore publié.

Moin c'est pott, ou c'est sidp. Je suis pot, vous êtes sirop. Rappelez-vous que vous aurez toujours besoin de moi.

Fè guiole doux. Faire gueule douce, faire bonne chère. Cette expression est populaire. On la trouve dans la fable du *Chien et du Loup*. *Mais, mon chère, anni faute ou si ou pas ka fè guiole doux.* Mais, mon cher, c'est absolument de votre faute si vous ne faites pas bonne chère.

Lafontaine fait dire à son chien :

Il ne tiendra qu'à vous, beau sire,
D'être aussi gras que moi.....
.....
Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin.

Moins recherché dans ses expressions, celui de la Martinique dit :

Ou ké fè guiole doux, mon chère, vini ladans caïe béké.

Soc, soc. Expression qui signifie : Vous nous contez-là des balivernes, des bourdes ; vous nous dites des bêtises, des contes en l'air. *Aïe ! soc soc, mon chère.* Elle correspond à l'expression proverbiale : « Conter des fagots. »

Des gens de lettres assemblés chez Madame de Forgeville, intime amie de Fontenelle, discutaient de plusieurs objets et prononçaient souvent le nom de philosophie. La dame les interrompit pour demander quel bien avaient fait à l'humanité les philosophes du siècle, qu'elle entendait vanter sans cesse. — « Quel bien ils lui ont fait, madame ? » répondit d'Alembert : ils ont abattu la forêt des préjugés qui la séparait du chemin de la vérité. » — « Je ne suis plus surprise, répliqua Madame de Forgeville en riant, si vous nous débitez ici tant de fagots. »

Une négresse aurait dit au célèbre philosophe, dans son langage laconique : *Soc soc ça, chère doudoux.*

§ II.

Les nègres, avons-nous dit, aiment à exprimer les sons imitatifs. Parlent-ils d'un coup de canon? ils ajoutent *Boume!*... Un coup de fusil, *Poh!*... Un soufflet, *Pimme!*... Un coup de pied ou de bâton, *Bimme!*... Des coups de fouet, *V'lapp v'lapp!*... Est-on tombé légèrement? c'est *Bäpp!*... Fort, c'est *Boum!*... En dégringolant, *Blou-coutoum!*

Yo vini baille bourique : boh ! bon coupd'bâton lassous dos.

— *Yon bef vini, apouèsent, li ba li yon coup-d'cône : biffe !*

Quand li dît ça (le chien) li fè : houan ! li montré dè rangé dent.

Cigogne, apouèsent, coumencé mangé : quiò ! quiò ! quiò ! quiò ! conm yon canna dans dalot, vidé ces fioles là.

Yo rentré dans yon trou : floupe !

Sous le nom de *Tac-Tac* et *Ka-Craqué*, les noirs désignent le Taupin, gros insecte qui, en sautant, fait entendre un craquement sec *Tac* : (1).

Ils nomment *Von-Von* une espèce de grosse mouche

(1) Les Taupins (*Tac-Tac* des nègres), vulgairement connus sous le nom de *Sauteurs*, ont les pattes excessivement courtes, et la partie supérieure du corps très-aplatie, de manière que, renversés sur le dos, il leur est complètement impossible de reprendre leur position naturelle. Mais la nature a paré à cet inconvénient grave en douant ces insectes d'une organisation merveilleuse qui leur permet de se retirer de la position critique que nous venons d'indiquer : c'est un ressort situé sous la poitrine, qu'ils détendent subitement avec bruit et les fait sauter à une certaine hauteur pour retomber sur les pattes.

Ce ressort consiste en une pointe dure, mousse, qui entre par frottement dans une sorte de cavité creusée à la partie antérieure du mésothorax.

C'est par le jeu de cette machine, si peu compliquée, que les jolis Taupins évitent la gêne d'une situation périlleuse et se soustraient à une mort assurée.

dont le vol rend un bruit que peint assez exactement le nom qui lui a été donné.

Cra cra cra ou *Cabritt-Bois* désigne le Criquet, énorme sauterelle verte qui, la nuit, crie dans les arbres. Le cri de cet animal est chromatique, très-fort et presque constant. Quand on entend : *Cra cra — cra cra cra — cra cra cra cra cra cra*, c'est Cabritt-bois ka chanté (1).

Guit-Guit est le nom sous lequel on désigne à la Martinique un petit passereau, dont le plumage est à reflets métallisés. Adulte, cet oiseau a le corps noir velours et bleu lapis, la tête est d'un bleu doré ou vert. Il a le bec et les ongles noirs ; ses formes sont trapues.

Gli-Gli est aussi un petit oiseau que les nègres ont désigné par son cri.

Guidi, guidi désigne le scintillement d'une étoile, le mouvement d'une flamme. Les nègres expriment fort bien par ce mot une agitation continue. Ils disent que *Guidi, guidi pas fè vite*. Guidi ne fait pas vite. S'agiter n'est pas aller vite. C'est un de leurs proverbes.

Nous bornerons là ces citations. Nous terminerons par ce refrain d'une chanson dont l'air est bien connu :

*Zi, zi pam, pam, pam,
Zi, zi pam, pam, pam,
Zi, zi pam, pam, pam
Dans cannal Gueydon ou'a vini ouè moin.*

(1) A l'encontre des pays où le règne animal salue le jour par le chant de ses oiseaux, dans les contrées de la zone torride, c'est la nuit que tout ce qui vole ou rampe salue, la nuit qui apporte la fraîcheur, le mouvement, la vie.

CHAPITRE ONZIÈME

PROVERBES. — ENIGMES. — CONTES

PROVERBES

Nous avons dit, au commencement de cette *Étude*, que les nègres aimaient les sentences et les proverbes, et qu'ils en avaient de très-remarquables et de très-moraux. On pourra s'en convaincre par la lecture de ceux dont la liste est ci-après. On verra qu'au moyen d'images prises dans les choses les plus communes de la vie, les noirs expriment souvent, en effet, des idées fines, très-justes et, parfois, très-profondes.

Après une faute on dit communément : Ah ! si j'avais su ! Les nègres en ont tiré ce proverbe : *Si moïn tè connaît ! pas janmain d'ouvan, li toujou deïè* (Si je l'avais su, n'est jamais devant, il vient toujours derrière), pour marquer qu'on ne réfléchit que lorsqu'il n'en est plus temps.

Acoma tombé tout mounn dit : c'est bois pourri (pou-oui). Ce proverbe exprime une belle pensée philosophique sur le néant des grandeurs humaines. L'Acoma est un des plus grands arbres que recèlent les forêts des Antilles. Debout on l'admire ; renversé par l'ouragan on marche dessus, et les passants disent : *C'est du bois pourri*. N'est-ce pas là l'image des grands qui tombent. Au faite de la puissance, on ne les approchait qu'avec respect ; déchus, on les regarde à peine.

Tous les proverbes que nous avons recueillis ont plusieurs acceptions qu'il est assez difficile d'indiquer ; nous en ferons connaître cependant quelques-unes.

Joué épis chien ou trappé pice (1).

Sac vide pas ka tienne douboutt.

Qui n'a pas mangé ne peut travailler.

Cabritt boué mouton sou.

Les innocents paient pour les coupables.

Chatt pas là, ratt ka baille bal (2).

Toutt millet ni grand zaureille.

Qui se ressemblent s'assemblent.

Misé fè macaque mangé piment.

Zaureille pas tini couvétè.

Pis faibe toujou tini tò.

Pè bef pè caca bef.

Ti hache coupé gouaus bois.

Avec de la patience on vient à bout de tout.

Cabritt qui pas malin pas gras.

Jadin loin gombo gâté.

Les absents ont toujours tort.

Trop profi crévé poche.

Pour trop avoir, on n'a rien. — Qui trop embrasse, mal étreint.

— Cette personne entreprend trop d'affaires, elle se coulera. —
Elle veut arriver trop vite à la fortune, elle se ruinera.

(1) C'est le vieux proverbe français :

Hantez les chiens vous aurez des puces.

Ou encore :

Qui hante les chiens puces remporte.

(2) C'est le vieux proverbe français :

Absent le chat, les souris dansent.

Baton pas fò passé sabe.

Bon pié sauvé mauvais cò.

Échapper à un danger par la fuite. — De bonnes jambes sauvent le corps.

Ziè bèké brilé ziè nèg.

Bon temps pas bosco.

Volé pas ka baille bénéfice.

Bien mal acquis ne profite jamais.

Chien tini quate patte, mais li pas capabe prend quate chimin.

On ne peut tout faire à la fois.

Chouval rété nen zécurie, milett nen savane.

Chacun dans sa condition. — Le cheval doit rester à l'écurie et le mulet dans la savane.

Bon valett ni lakhé coupé.

Le bon domestique n'est pas flatteur.

Bénéfice ratt c'est pou sèpent.

Viè cannari ka fè bon bouillon (1).

Ti chien ti còdon (2)

Padon pas ka guéri bossé.

Demander pardon ne guérit pas le mal qu'on a fait.

Còde gname marré goame.

Rann sévice baille mal dos.

Zaffè cabritt pas zaffè mouton.

Poule pas ka vanté bouillon yo.

Paole pas chage.

Les paroles ne coûtent rien.

(1) Traduction du vieux proverbe français :

Dans les vieux pots, les bonnes soupes.

(2) Traduction du vieux proverbe français :

A petit chien, petit lien.

Douvant poule ravett pas ni raison.

Macaque save qui bois li mouté, li pas mouté zaurangé.

Chacun connaît son affaire.

Bef pas janmain dit pou savann grand maci.

C'est un ingrat.

Bon Diè baille nouésett pou ça qui pas ni dent.

Ça ziè pas voué khè pas fè mal (1).

Avant zabocat macaque ka nourri yche li.

Joué épis chatt ou trappé coup d'patte.

Quand ou tini malhè sèpent modé ou pa lakhè.

Bon chien pas janmain trappé bon zo (2).

Ça qui ni bon pié prend douvant.

Celui qui est fin, malin, se tire toujours d'embarras. — Le sot garde toujours le canot, — le cheval.

Chaque bête-à-fè clairé pou n'ame yo.

Volé pas ainmein voué canmarade yo pòté sac.

Chien tini guiole fôte à caïc maite li.

Pas mênme jou ou mangé tè ou vini enflé.

Magré sèpent ni ti ziè li ka voué clè bien.

Ça ou jété jòdi épis pié, ou ramassé li demain épis lanmain.

Ti mounn connaît couri yo pas connaît serré.

Les enfants savent courir, ils ne savent pas se cacher. — Vous manquez de prudence.

Ça ou pédi nen fè ou va trouvé nen sann.

Un bienfait n'est jamais perdu.

Janmain guiabe ka dòmi.

(1) Vient d'un vieux proverbe du XIII^e siècle :

*Ce que yez ne voit cuers ne deut.
Ce que l'œil ne voit pas le cœur n'en est pas attristé.*

(2) A un bon chien, il n'arrive jamais un bon os (Ancien prov.),

Quand milatt tini yon viè chouval yo dit négress
pas manman yo.

Ingratitude et orgueil.

A fôce macaque caressé yche li ka touffé li.

Toutt mounn save ça qui ka bouï dans cannari yo.

Chacun doit savoir ce qu'il a à faire.

Ça qui prend zassocié prend maite.

Mounn ouè défaut les zautt, yo pas ni ziè pou ta yo.

Babe canmarade ou pris difè, rousé ta ou.

Quand tu verras la barbe de ton voisin brûler, arrose la tienne.

— Soyez prudent.

Macaque pas janmain trouvé yche li laide.

C'est pas jou moin bien changé moin ka rencontré
néneine moin (nein-neine).

Ça ti bon pou zoie bon pou canna.

Bef pas bousoin lakhè li yon sèl fois pou chassé
mouche.

Vous aurez encore besoin de moi! (dit dans un sens ironique.)

Toti sè volé si li té tini plimm.

Ou sauté, ou tombé là menme.

Canna pas ni dleau pou li baingnein, i lè trouvé pou
li nagé.

Faire plus que ses moyens le permettent.

Lakhè bef dit : temps allé, temps vini.

Les temps changent.

Toutt mangé bon pou mangé, toutt paule pas bon
pou dit.

Yo ka quimbé chritien pa langue yo, bef pa cône yo.

Sèpent dit, li pas rhaïe mounn là qui cué li, c'est ça
qui dit : mi ! sèpent.

Yon lanmain doué lavé lautt.

Lapin dit boué toutt, mangé toutt, pas dit toutt.

Li allé lécole cabritt li ritouné mouton.
C'est pas tout les jou guiabe n'empôte yon pauve
nhomme.

Guidi, guidi, pas fè vitt.

S'agiter n'est pas aller vite. — Guidi ne fait pas vite.

Ça qui mangé zè pas save si bonda poule fè li mal.
Moin pas ka prend di thé pou la fiève li.

Je ne veux pas m'occuper de son embarras.

Ravett pas janmain assé fou pou li allé lapote
pouleillé.

Yon mauvais paòle ka blessé plis qu'coupd'-roche.

Chien ka fè çaca dans chimin, li blié ; mais ça qui
tiré pas blié.

Tig mò chien ka prend pays.

Avant bois d'Inde té pôté graine macaque té nourri
yche yo.

Si zannoli té bon viann li sè pas ka drivé lassous baïe.

Toutt joué c'est joué, mais cassé bois dans bonda
macaque ça pas joué.

Nouri chouval pou baille zofficié mouté.

Être dupe.

Oti tini zo tini chien.

C'est bon khè crabe qui lacause li pas tini tête.

C'est parce que j'ai bon cœur que je ne vous tient pas tête.

Quand yon bâtiment cassé, ça pas empêché les zautt
navigué.

Tropp bijou, gade-mangé vide.

Dent pas khè.

Les dents ne sont pas le cœur. — Le rire qui découvre les dents
ne prouve pas toujours que le cœur soit gai.

Coup de langue pis mauvais piqû sèpent.

Toutt cabinett tini maringouin.

Tout le monde a ses chagrins.

Viè tison prend fè pis vite passé bois sec.

On revient plus facilement à une ancienne maîtresse que l'on n'en prend une nouvelle.

C'est soulié qui save si bas tini trou.

Bon coq chanté dans toutt pouleillé.

Les hommes d'énergie se montrent dans toutes les circonstances.

Ziè rouge pas boulé savanne.

La colère ne brûle pas.

Si moin té gagné moussa (1) moin té mangé gombo.

Si j'avais le nécessaire, je me donnerais le superflu.

Ça qui vlé couvé, couvé su zè yo.

Occupez-vous de vos affaires et pas des miennes.

Misé gâté vaillant.

La misère abat les plus vaillants.

Tout ça qui pôté zépron pas maquignon.

Ca qui ka quimbé manche à poêle save si li chaud.

Faut janmain mett racounn dans loge poule.

Si jipon ou k'allé bien, pas chaché mette quilott
nhomme ou.

Quand cannari pas ka bouï pou ou, ou pas doué
janmain découvri li.

Yon gouòs pié-bois plis facile déraciné qu'mauvais
lhabitide.

Quand poule ou tini zè, pas mette li dans cannari.

Là oti zouèseau ka fè niche yo, c'est là yo ka
couché.

Miè vaut mangé lamori ou qu'codeinne les zautt.

Moin ainmein plis yon balaou jòdi là qu'taza dimain.

Mieux vaut tenir que courir.

(1) *Moussa*. — Pâte de maïs que l'on mêle souvent avec du gombo.
C'est un mets dont les noirs sont friands.

ENIGMES

TIM-TIM! — R. BOIS SÈCHE

- Piti bari sans cécle? — Ça ca yé ché, duviné. — (zé — œuf.)
Yche batt manman li? — (Pilon.)
Dleau mouté mōnn? — (Coco.)
Dleau douboutt? — (Cannes à sucre.)
Lolo dans cachott i? — (Larmes.)
Vett conm paureau, di conm piè? — (Coco.)
Pouèl en haut pouèl en bas coco dans mitant? — (Zè — Œuf.)
Gani gani pas ni coutu? — (MI — Mil ou Millet.)
Yon manman sociè i fè toutt yche li sociè? — (Piment.)
Dè grand coui mēnm grandè? — (Ciel et Terre.)
Ouvé khè moin ou'a trouvé trèso moin? — (Grinade.)
Yon manman qui fè toutt yche li nèg? — (Papaille.)
Tablié madame déiè dos? — (Zong — Ongles.)
Moin vouyé li vett, li tombé blanc? — (Corossol.)
Moin vouyé li blanc, li tombé jaune? — (Zé — Œuf.)
Dleau passé piment?
Ni conm yon vè d'tè, ka habillé toutt mounn? — (Zaigui.)
Yche nèg adans yon béceau tout blanc? — (Graines coton.)
Madame vouyé valett chaché pain, pain rivé avant
valett? — (Coco.)
Quate ti bouteille bien plein touné guiole en bas, pas
ka renvessé? — (Tété-Bef. — Le pis d'une Vache, d'une Chèvre.)
Yon manman ka fè natt baille yche li, yche li toujou
couché à té? — (Giromon.)

Pendant madame ka mangé valett ka caca assous tabe ? — (Chandelle qui coule.)

Dè viè roue assous yon montagne qui pas ka travaill, qui pas ka tombé ? — (Zoreilles.)

Moin allé dans bois, plis bell còde moin trouvé, moin pè pas prend li marré paquet bois moin ? — (Sépent.)

Moin pas reine ni princesse, moin c'est manman mille zenfant, yo toutt les mille couronné en naissant ? — (Grenade.)

Yon viè femme dipis i né ni chivè blanc, yon fois li bouï ka vini nouè ? — (Chadron. — Coquillages à piquants blancs.)

Séviètt pas sa plié, fraumage pas sa coupé, lagent pas sa compté ? — (Le Ciel, la Lune et les Étoiles.)

Yon valett qui pè sévi ou chaque fois ou bousoin li dans lajounein, yon fois li ausoué li pas lé travaill, li serré li déiè lapote ? — (Balai.)

Poumiè lett nom moin ka coumencé pa yon bagaïe qui ka chaïe dleau ; sougond là c'est yon nott misique ; touasième là c'est yon bête féroce. Toutt moin c'est yon mangé créole ? — (Calalou.)

Moin adans latè, moin ka sòti dans latè pou moin entré adans laché, moin ka trouyé lamò ? — (Chique.) (1)

(1) La *Chique* ou la Puce-Chique est un parasite de l'Amérique inter-tropicale. Elle est plus petite que la puce ordinaire. Elle se tient dans les bois, sur les buissons et sur les plantes, particulièrement sur les herbes sèches.

Les chiques attaquent l'homme dans le but de loger et d'alimenter leurs petits. Elles se portent principalement sur les pieds ; elles se glissent entre la chair et les ongles, ou bien sous la peau des talons.

L'introduction de ces insectes a lieu sans aucune sensation douloureuse et sans changement de couleur à la peau, du moins dans les premiers moments. En peu de jours, le parasite commence à se développer et à se rendre sensible par une démangeaison d'abord légère, qui augmente graduellement et finit par devenir insupportable.

La chique atteint en peu de temps le volume d'un pois-chiche ou d'une fève. Il est très-difficile de faire lâcher prise à ces redoutables parasites, qui produisent quelquefois des désordres très-graves dans les tissus où ils ont pénétré.

Ou ka passé dans chimin, ou ka tann yon viè nègress babillé : kia, kia, kia, kia, ou ka gadé déyé ou, pas ka voué engnein ? — (Pois chesse.)

Yon viè femm qui ni enpile yche, yo toutt enragé ? — (Piment.)

Ou ka coupé pié moin, ou ka coupé tête moin, ou ka crasé zo moin, ou ka bouï sang moin, lespritsang moin ka renvessé yon nhommè pà tè ? — (Cannes et Taïla.)

Ou ka prend moin, ou ka plichè moin, ou ka fémein moin adans yon cachott nouè, sang moin ka cué toutt zanimau, lachè moin ka nourri toutt chritien ? — (Mangnoc.)

Moin ka chanté conm yon misicien, moin couraunné conm yon roi, moin praunné conm yon cavalier ? — (Coq.)

Si ou lè connaitt ça qui bell assous moin lévé jipe moin ? — (Mi — Millet.)

Moin ka vini sans yo ka chongé, moin ka mò naissant ; ça ka vini déyé moin ka fè toujou grand désòde ? — (Éclair et Tonnerre.)

Boudin boulé (brilé) cò ? — (Chandelle — Mèche.)

Tini yon bagaïe ou ka beau voyé li en lè, li ka rété toujou bas ? — (Yon bas.)

Boudin conte boudin, yon ti boutt dans fente li ka fè bien dans vente li ? — (Yche ka tété.)

Tini yon bagaïe ou ka metté li assous pié, li ka maché assous tét ? — (Clous des souliers.)

Moin gòs conm dé sous bè, metté moin dans n'impòte qui grand caïe, moin ka rempli li ? — (Chandelle allumée.)

ZAGRÉMENT LANMATINIQUE CONTÉ PA YON BÉKÉ

Les colonies c'est bell pays. Lanmatinique passé toutt les zautt.

Ni toutt sôte plaisi : pas ka fè fouett, i ni bell ciel, bell grand bois, bon fouit, bon légume, matété, migan, calalou, tonton-bannanne, coubouillon-milatt, zacra, toutt sott bon mangé ; ou ka trouvé jauli boutt manman Adèle ; i ni encò bon mounn et bell-mounn, bamboula, jira, boudin-clai-rett, pronmenade dans piton, ti pati riviè, combat coq, tout ça conm ça.

Poutant, magoué ça, i faut ben moin dit pou zautt ni zannimau qui embêtant : sèpent mauvais passé tig, li plis à crainn dans toutt zannimau dans bois. Li ka modé ou yon bon coup, ça pas bon ditout. Epis ni yon tout piti mouche misicien, qui ka empêché mounn dòmi, ka fè yo ragé. Yo ka crié li moustique.

Moin pas save ça yo fè pou yo étt lassous laté. Bon Diè fè yo, sans doute, pou baille gens la patience. Piti bête tala pas selment dans bois, dans rhaziè avec sèpent, leza-tè, gounouille ; li tout pa tout, dans lè, dans joupa conm dans caïe laville.

Ni aussi yon lautt piti bête ka serré li dans piè mounn pou i fè pac li. Chique yo ka crié li. Tala plis mauvais qu'moustic encò. Aïe ! mon ché, ça pas yon jouet, non, foutt.

Moin pas ni bousoin palé zautt ravett, frommi, scopion, zagrignein, matoutou, bête-en-ni piè, enfin toutt sôte bon bagaïe conm ça qui ka embété enpile pauve mounn.

Apouèsent, quitté moin conté ba zautt ti lhistoué amisant.

CONTE

CENDRILLON

BONNE, BONNE FOIS ! — R. TOU' FOIS BEL CONTE.

Ni lonhtëms lonhtëms, yon nhomme qui té fini lagent en pile, fé maïé avec yon sougond femme. Déxième là té fini mauvais caraté. Li té ni dé fi qui té ka sam li ; yo té aussi mauvais conm li mênme. Nhomme là té fini tou yon jeine mantzelle. Tala té bell, douce, aimabé. Maraté li pas té pé suppôté li. Balayé laplace, fé commission, soufflé difé dans la cuisine, pliché pois, tout ça conm ça, ça té zaffé mannzelle là. Les zautt là pas té ka fé engnein toutt lajounein ; yo té connaitt mangé farine, yo pas té connaitt planté mangnioc. Ausoué, quand travail là té fini mannzelle là té ka serré li dans ti coin bò difé ; ça fé qu'yo té ka crié li Cendrillon.

Yon jou, dé sè li dit li : Nous k'allé dans bal ausoué là, ou'a changé nous, coiffé nous, ou tann. Cendrillon fé yo bell. Apouésent, quand yo té pati, vouéla Cendrillon qui prend pléré. Nenneine li qui té yon fée, i dit ba li : « Pas pléré conm ça ché ; moin ka fé allé ou dans bal. »

Disuite li vový Cendrillon ladans jadin chaché yon gouòs giraumon ; li changé giraumon là en yon voitu tout doé ; li prend ladans souricié six jauli ti sououi blanc, fé yo vini én six bell chouval. Apoués ça li prend yon gouòs ratt, gras conm yon là, qui té dans ralié là, changé li en valett supébe. Li quimbé cinq zannoli, changé yo en domestique.

Quand tout ça té fini, Neinneine là baille Cendrillon tout pili coupd'baguette. Vouéla Cendrillon avec yon bell robe velou grand lakhé, couvé ti diamant tout pa tout. Ça té ka baille ou mal ziè. Li té tini bell zanneau dans zòreille li, quate-tou-chou, bouoche, tremblant, bracelet, toutt sòte bell bagaïe conm ça; épis bell ti pantoufe doé dans piè li. Janmain ouè yon bell fi conm tala. Cendrillon rivé dans bal. Toutt mounn té ka gadé li.

Gaçon lanmaison, qui té yon pounce, trouvé li si bell, li dansé éppis li toutt lanouit.

Conm fête là té douè dirè plisiè jou, Cendouillon vini encò dans bal lendimain, apouès sè li té pati. Neinneine li té dit li : « Ou'a ritouné lacaïe avant douze hè sònné, ou tann. » Cendrillon dit oui. Mais li té ka amisé li tant, i blié lhé. Quand li vouè ça i pouend cououi. Gaçon lanmaison pouend cououi aussi, mais pé pas trappé li.

Pouloss, yo mandé toutt valett si yo pas ouè passé yon bell mannzelle toutt couvett diamant ka clairé tant conm soleil. Yo réponne : non; nous vouè selment yon pauve viè négress allé.

Mais viè négress là té pas zaffé li, c'est té pas ça li té ka chaché, té désolé.

Cendrillon té péde yon pantoufe quand i té ka couri. Gaçon lanmaison, qui té pounce, conm moin jà dit ou, té ramassé pantoufe là. Conm li té ainmein Cendrillon en pile i fè publié tout pa tout au son-d'tambou, li sré maïé eppis jeine fi là qui sré pé mette dans piè li ti pantoufe li té ramassé dans bal là.

Pouloss, vouélà toutt les pouncess, toutt les dichess, toutt les bell dames ka essayé fè entré piè yo ladans ti pantoufe là. Mais piè yo tè grand tropp; pas tini yonne qui té pé mette jòli ti pantoufe là. Les dé sè Cendrillon,

ta tou yo, essayé fè entré pié yo. Pas tini moyen, magoué toutt zeffò yo fè.

Cendrillon qui té ka gadé tout ça dit conm ça : « En nous vouè si moin pé mette pantoufle là. » Dè sè li pouend ri ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! Mais vouèlà pié Cendouillon entré dans pantoufle là bien conm i faut. Toutt mounn rété sott, piess pas trouvé yon mott pou dit.

Pouloss, Cendrillon tiré loutt pantoufle i té tini dans poche li pou fè yo vouè c'est té bien bagaïe li.

Dans mènme moument neinneine Cendrillon ka paraitt yon bon coup ; i touché Cendouillon avec ti baguette li, fè li vini bell conm ausouè là li té allé dans bal.

Quand les dè sè ouè ça, yo tombé jounou Cendrillon, mandé li padon pou toutt ziniquité yo fè li.

Jeine pouince là qui tann palé ça qui té rivé, vini vite-ment chaché Cendrillon, maïé épis li. Pendant tout yon semaine toutt mounn té en fête lassous lhabitation.

Yo fé grand zaffé, baillé grand dinein, dansé jira, bamboula, léfan, boudin-clairett, toutt pis bell bagaïe qui ni dans mounn.

Zautt janmain ouè yon fête conm tala. Ça té ka sam nocés Gamache (1).

(1) Gamache, un des personnages du roman de *Don Quichotte*, par Cervantes, célèbre écrivain espagnol, né en 1547, mort en 1616.

Dans ce beau livre, l'auteur raille de la manière la plus plaisante le goût des aventures romanesques et chevaleresques qui dominait de son temps.

Don Quichotte est une vive critique des romans de chevalerie, et non point, comme on l'a reproché à Cervantes, une satire de la chevalerie.

CONTE

GENS GOUOS MÔNE AVANT YO CIVILISÉ

BONNE, BONNE FOIS! — R. TOIS FOIS BEL CONTE.

Dans temps qui passé, té ni yon manman qui té tini caïe li en lè Gouôs Mône. Femm là té tini tois gaçon; yo toutt les tois ka causé; yo ka dit ba manman yo : i faut nous apprann palé fouançais. Manman là réponn : c'est yon bon lidé zautt tini là, mes zenfant.

Poumiè là descann dans bouq Gouôs Mône; li ka ouè béké ka palé; li ka rété douboutt, ka couté. Missiè là té ka dit : « C'est nous autres messieurs... » Li saisi mott là, li foucan sitôt conm yon volè. Li ka répété toutt longue chimin : C'est nous autres, messieurs; c'est nous autres, messieurs. Rivé caïe manman li, li ka dit li save palé fouançais. Toutt bagaïe yo pé dit li ka répété : « C'est nous autres, Messieurs. »

Sougonè là dit : vouèla fouè moin ka palé fouançais, faut moin ménme descann tou adans laville pou moin apprann. Prend piè li épis allé. Té ka flanné lassous laplace, quand li vouè béké ka causé ensam. Li vancé doussoument sans fè semblant engnien; ka rété couté ça yo té ka dit. Li tann messiè là ka dit : « Parce qu'il l'avait mérité... » Li saisit mott là épis li allé.

Toutt longue chimin li répété : parce qu'il l'avait mérité, jiss temps li rivé à caïe manman li.

CONTE

LES HABITANTS DU GROS-MORNE AVANT LEUR CIVILISATION

BONNE, BONNE FOIS ! — R. TOIS FOIS BEL CONTE !

Autrefois, il y avait une mère de famille qui habitait au haut du Gros-Morne. Cette femme avait trois garçons ; ils causaient, et disaient à leur mère : il faut que nous apprenions à parler français. La mère répondit : c'est une bonne idée que vous avez là, mes enfants.

L'aîné descend au bourg du Gros-Morne. Il aperçoit des blancs qui parlaient, il reste à écouter. Ces messieurs disaient : « C'est nous autres, Messieurs. » Ayant saisi ces mots, il part aussitôt comme un voleur. Il répétait tout le long du chemin : « C'est nous autres, Messieurs ; c'est nous autres, Messieurs. » Arrivé à la maison de sa mère, il dit qu'il savait parler français. A toutes choses qu'on pouvait lui dire, il répétait (il répondait) : « C'est nous autres, Messieurs. »

Le cadet dit : Voilà mon frère qui parle français, il faut que moi-même je descende aussi en ville pour apprendre. Il se met en route, et le voilà parti. Il flanait sur la place quand il aperçut des blancs qui causaient. Il s'avança doucement, sans faire semblant de rien, resta à écouter ce qu'ils disaient. Il entendit ces messieurs qui disaient : « Parce qu'il l'avait mérité. » Il saisit ces paroles et s'en alla. Tout le long du chemin il répétait : « Parce qu'il l'avait mérité, » jusqu'au moment où il arriva à la maison de sa mère.

Avec foué li yo ka anni palé fouançais. Yonne ka dit : « C'est nous autres, messieurs. » Loutt ka dit : « Parce qu'il l'avait mérité. »

Touasième là qui tann foué li palé fouançais dit pou manman li : i temps moin descann ta tou moin pou moin cònnaitt palé. Tala réponn ba li : to pè allé, moufi, mais vini vitt, ou tann. Vouèla gaçon là pati.

Poumiè mounn li contré dans bouq té béké ka palé. Li rété couté bien com i faut. Li tann yo té ka dit : « C'est très-juste. » Li quimbé paòle là, li mouté. Toutt longue chimin répété phrase là : c'est très-juste. Khé li té content.

Rivé caïe manman li, li dit ça li té apprann.

Vouèla yo toutt les tois yo ka couè yo ka palé fouançais. Ente yo, yo ka palé toutt lajounein. Yonne ka dit : C'est nous autres, messieurs ; loutt ka réponn : Parce qu'il l'avait mérité ; touasième là ka dit : c'est très-juste. Yo té ka couè bagaïe yo bien bon ; yo té ka fè doctè (1).

Pouloss, yon jou dimanche, toutt les tois, bien changé, ka descann dans bouq. C'est té yon fête. Dans chimin yo yo contré yon nhomm qui mò assassiné. Yo rété ka gadé nhomm là. Pouloss, apouésent, lajistice ka passé dans menme moument là, ka mandé yo : « Qui est-ce qui a tué cet homme ? »

Ça qui té apprann : C'est nous autres, messieurs, réponn pou lajistice : « C'est nous autres, messieurs. » Lajistice mandé encò : « Pourquoi ? »

Ça qui té save dit : Parce qu'il l'avait mérité, réponn pou lajistice : « Parce qu'il l'avait mérité. » Lajistice dit encò : « Tous ceux qui tuent méritent la mort. »

Ça qui save dit : C'est très-juste, réponn pou lajistice : « C'est très-juste. »

(1) Expression créole qui signifie : faire l'important.

Avec son frère il ne faisait que parler français. L'un disait : « c'est nous autres, Messieurs ; » l'autre répondait : « parce qu'il l'avait mérité. »

Le troisième, qui entendait ses frères parler français, dit à sa mère : il est temps que je descende à mon tour pour apprendre à parler. Celle-ci lui répondit : Tu peux aller, mon fils, mais reviens vite, tu entends. Voilà le garçon parti.

Les premières personnes qu'il rencontra dans le bourg étaient des blancs qui causaient. Il resta à écouter attentivement. Il entendit qu'ils disaient : « C'est très-juste. » Il attrapa ces mots et remonta. Tout le long du chemin il répétait cette phrase : c'est très-juste. Son cœur était content (il était joyeux).

Arrivé à la maison de sa mère, il dit ce qu'il avait appris. Voilà que tous les trois s'imaginent qu'ils parlent français. Ils conversaient toute la journée. L'un disait : c'est nous autres, messieurs ; l'autre répondait, parce qu'il l'avait mérité ; le troisième ajoutait, c'est très-juste. Ils croyaient que leur bagage était bien bon (qu'ils savaient quelque chose), ils faisaient les docteurs.

Un dimanche, tous les trois, étant bien habillés, descendent au bourg. C'était une fête (une joie pour eux). Dans leur chemin, ils rencontrent un homme que l'on avait assassiné. Ils s'arrêtent à regarder cet homme. Pour lors, à présent, la justice venant à passer dans le même moment, leur demande : « Qui est-ce qui a tué cet homme ? »

Celui qui avait appris : c'est nous autres, messieurs, répondit : « C'est nous autres, messieurs. » La justice leur demanda encore pourquoi ? Celui qui savait dire : parce qu'il l'avait mérité, répondit à la justice : « Parce qu'il l'avait mérité. La justice ajouta : « Ceux qui tuent

Anni fini dit paaule là, gendame quimbé yo toutt les tois, marré yo conm yon paquet crabe, metté yo lageôle jouque jòdi. Yo pas save encò pou qui yo lageôle. Pauve gens gouòs mône ! Pauve guiabe, magoué ça ! yo té ben innocent poutant. Aussi quò fè yo té ka palé fouançais si bien. Dipis temps là, yon mounn qui ni langue bannanne-jaune ka prétann *gens Couòs-Mône* c'est mocogui lapeau patate.

Poutant, pou dit vouè, gens Lapointe-Larose pas ni nein fin plis ; yo pas fò passé gens Gouòs Mône, yo pas venté lapoude non plis , piss toutt mounn ka dit : C'est yon milatt Lapointe-Larose , pou dit c'est yon sott , yon conconm, yon fouti sott.

méritent la mort. Celui des trois frères qui savait dire : c'est très-juste, répondit : « C'est très-juste. »

A peine avait-il fini de prononcer ces mots, que les gendarmes les saisirent tous les trois, les attachèrent comme un paquet de crabes et les mirent à la géole où ils sont encore aujourd'hui. Ils ne savent pas encore pour quels motifs ils sont en prison. Pauvres gens du Gros-Morne ! Pauvres diables, malgré ça ! Ils étaient bien innocents, pourtant. Aussi, pourquoi parlaient-ils français si bien. Depuis lors les mauvaises langues prétendent que « Gens du Gros-Morne » dit la même chose que « bête, niais, imbécile. »

Cependant, à dire vrai, les gens de la Pointe-La-Rose n'ont pas le nez plus fin ; ils ne sont pas plus forts que les gens du Gros-Morne ; ils n'ont pas inventé la poudre non plus, puisque tout le monde dit : c'est un mulâtre de la Pointe-La-Rose pour dire : c'est un sot, un concombre, un fichu sot.

UN MOT SUR LES ANTILLES

En terminant cette Étude, qu'il nous soit permis de dire un mot sur les Antilles où se parle le langage pittoresque que nous venons de faire connaître.

Si les Antilles sont la terre des volcans et des cataclysmes (1) elles sont aussi la terre du soleil et de la végétation puissante.

Quelle splendide et ravissante nature que celle des tropiques ! — Le climat, les plantes, les fruits, les fleurs, les oiseaux, les insectes tout y diffère de l'Europe ; tout y fermente, y croît, s'y épanouit avec une exubérance et un luxe de formes, de parfum, de couleur complètement inconnus à l'ancien continent (2).

Que de ressources pour le voyageur égaré au milieu de

(1) La Guadeloupe avec sa soufrière, élevée de 1557 mètres au-dessus de la mer, la Martinique avec ses côtes déchiquetées, ses blocs de lave, ses profondes ravines et ses trois pitons, dont les colossales silhouettes se dressent derrière Fort-de-France, attestent les éruptions volcaniques qui ont donné naissance au grand nombre d'îles et d'îlots dont la mer Caraïbe est semée.

(2) Les principaux phénomènes physiologiques de l'action du climat des Antilles, dit M. Moreau de Jonnés, sont : exubérance du règne végétal ; rapidité de l'accroissement des plantes ; continuité des fonctions végétales pendant toute l'année ; immensité de l'absorption et de la transpiration des plantes ; étendue singulière de la fibre ligneuse des arbres ; multiplicité des plantes ligneuses, arborescentes, volubiles, oléagineuses, et de celles qui contiennent des acides ; intensité de la verdure ; absence presque totale des plantes azotées ; abondance de l'amidon dans beaucoup de racines et de semences ; diversité des gommes et résines ; nombre et variété des matières colorantes ; production du mucilage dans les tiges et les feuilles d'une foule d'espèces ; propriétés médicamenteuses énergiques et variées d'un grand nombre de végétaux ; sucs et arômes plus communs, plus énergiques et plus diversifiés qu'en Europe.

cette merveilleuse nature, de ces sombres forêts vierges, où le Créateur verse avec profusion ses dons et ses bienfaits, et où se découvrent des fruits de toute espèce.

Dans ce jardin immense est le règne de la variété infinie : les espèces les plus diverses se coudoient, s'entrelacent, s'étouffent ; tous les rangs, comme dans une foule d'hommes, sont confondus. Le tendre balisier étale son parasole de feuilles à côté du gommier, qui est le cèdre des colonies ; c'est l'acomat, le courbaril, l'acajou, le poirier, le mapou ; puis le balata, le chêne des Antilles, le bois-de-fer, le bois-trompette (1) le fromager aux formes colossales, le majestueux bambou, le sablier élastique (2), le calebassier (3), enfin le magnolia (4), le citronnier et l'oranger aux pommes d'or.

C'est au milieu des forêts enchanteresses des Antilles que l'on trouve ces superbes grenadilles, dont les tiges ligneuses grimpent jusqu'au sommet des grands arbres, et forment, en se répandant de tous côtés jusque sur leur

(1) Cet arbre doit son nom au bruit qui s'en échappe, lorsque l'air raréfié entre chaque nœud se fait un passage en écartant les parois desséchées par le soleil. Il est d'une moyenne grandeur ; son bois est poreux, rude au toucher ; le tronc, divisé par des nœuds placés de distance en distance, est creux dans toute sa longueur, ce qui lui a fait donner aussi le nom de *Bois-Canon*. Ses grandes feuilles ont beaucoup de rapport avec celles du *Papayer*.

(2) Le *Sablier*, appelé par les nègres *Pett di Guiabe*, a le tronc et les branches revêtus de piquants ; il s'élève à la hauteur de nos amandiers d'Europe. Le fruit du sablier, sphéroïde, comprimé sur ses deux axes, est divisé en 12 parties ou côtes qui se subdivisent encore par moitié.

Lorsqu'il est parvenu à sa maturité et desséché par le soleil, il éclate avec grand bruit, lançant au loin ses semences.

(3) Le *Calebassier* n'est pas beau : son tronc est tortueux et de la grosseur du corps ; il est recouvert d'une écorce grisâtre et ridée. Ses rameaux sont nombreux, fort longs, peu divisés et la plupart étendus horizontalement, son feuillage diffus. Il est de la grandeur du pommier d'Europe.

Mais si cet arbre a un aspect sombre et sauvage, il est, en compensation, d'une grande utilité. Ses fruits, qui varient dans leur figure et

cîme, des colonnes, des arcades, de riches festons d'un effet incomparable. On admire ces belles plantes dont les fleurs présentent tantôt l'azur le plus tendre, le blanc de la neige, le rouge de la rose ou celui du feu.

C'est là aussi que l'on remarque ces belles fougères qui donnent tant de grâces aux paysages des colonies.

Heureux celui qui peut contempler ce spectacle enchanteur, sur le bord d'une rivière tranquille et profonde, qui, comme un miroir, réfléchit ces masses élégantes de fleurs, de fruits et de feuillage tranchant sur un ciel sans nuage.

Y a-t-il rien aussi de plus imposant, de plus délicieux que le réveil de la nature dans ce beau climat. Il faut avoir été témoin du lever du soleil sur ces mornes frais et couverts d'arbres antiques qui embaument l'air de mille parfums, pour s'en faire une juste idée.

Là, le soleil brillant n'attend pas que l'aurore
Ouvre devant son char les barrières du jour.
Il part comme un géant, des rivages qu'il dore,
Atteint, du premier pas, la moitié de son tour,
Et commande aux vents frais qui composent sa cour
De souffler sur ces lieux que sa flamme dévore.

(LÉONARD (1) *Les Antilles*.)

leur grosseur, fournissent aux noirs plusieurs ustensiles de ménage. Lorsqu'ils sont entiers, et après avoir été vidés, on les nomme *Couis* et servent de bouteilles et de gobelets ; coupés par la moitié, ils remplacent les tasses à boire, ou reçoivent les aliments, le moussa et le calalou qu'on destine aux enfants ; coupés par la moitié sur la longueur divisée encore en deux, ils offrent des cuillers.

(4) Le *Magnolia*, appelé Bois-Pin à la Martinique, et Bois-Cachiman à la Guadeloupe, est un bel arbre qui parvient à la hauteur de 80 pieds. Ses belles fleurs blanches et odorantes entrent dans la composition secrète des liqueurs de la Martinique.

(1) Léonard (Nicolas-Germain) naquit à la Guadeloupe en 1744. Il s'essaya d'abord dans la poésie descriptive, mais il y renonça pour la poésie pastorale vers laquelle l'entraînait son esprit. Il mit en vers, comme Colardeau, sur lequel il l'emporta, le *Temple de Guide*, de Montesquieu. La gloire de Léonard n'est pas fondée sur cet ouvrage ; elle repose tout entière sur ses *Idylles* et son joli poème des *Saisons*.

Léonard mourut à Nantes, le 26 janvier 1793.

Et lorsqu'à l'éclat et à l'ardeur du soleil a succédé la bienfaisante fraîcheur du soir, que l'ombre de la nuit a confondu en une seule masse sombre toutes les teintes si variées des feuillages, alors un spectacle inattendu et captivant se présente tout-à-coup au regard avide de l'Européen. Cette masse de feuillage est éclairée comme par enchantement :

D'insectes lumineux mille escadrons légers
Viennent tourbillonner dans les bois d'orangers.

Quel est le navigateur qui, après avoir visité ces parages tranquilles, ces riantes contrées où règne un éternel printemps, ne répète avec le poète charmant que nous venons de nommer :

J'aime à me rappeler.....
Les îles du tropique et leurs forêts sauvages.
Lieux charmants, que mon cœur ne saurait oublier,
Je crois sentir encor le baume de vos plaines,
Dont les vents alisés parfument leurs haleines,
Et qui va sur les mers saisir le nautonnier.

J. TURIAULT.

FIN